

Les motivations à adopter l'agriculture contractuelle de proximité

Aeschimann Charlotte

Sous la direction de la Prof. Joëlle Salomon Cavin



<http://www.cosmopolitan.fr/14-astuces-pour-conserver-ses-fruits-et-legumes-plus-longtemps.1925365.asp>



Table des matières

Table des illustrations	4
Résumé	5
Remerciements	6
Introduction	7
1. Les systèmes alimentaires alternatifs: la vente directe	9
1.1 L'agriculture contractuelle de proximité	10
1.1.1 L'émergence de l'agriculture contractuelle de proximité.....	10
1.1.2 Les différentes formes d'ACP.....	12
1.1.3 Entre CSA, AMAP et ACP.....	13
1.1.4 Les objectifs de l'ACP.....	14
2. Les facteurs de motivations	16
2.1 Les motivations à intégrer une initiative ACP	16
2.1.1 Aspects environnementaux.....	17
2.1.2 Aspects sociopolitiques.....	19
2.1.3 Aspects pratiques.....	21
3. Problématique	22
4. Méthodologie	25

5. Les motivations des membres du P2R	27
5.1 Résultats du questionnaire	27
5.1.1 Situation socio-économique des ménages.....	27
5.1.2 Mode de consommation alimentaire.....	27
5.1.3 Choix du mode d'alimentation.....	29
5.1.4 Motivations à intégrer le P2R.....	31
5.1.5 Modes de consommation non-alimentaires (mobilité et énergie)	31
5.2 Résultats et analyse des entretiens	32
6. L'environnement, le social ou la praticité ?	36
Conclusion	39
Bibliographie	41
Webographie	46
Annexes	47
Guide d'entretien	47
Retranscription des entretiens et questionnaire	48
Entretien avec Sarah.....	48
Entretien avec Ivan	51
Entretien avec Jasmine	54
Entretien avec Margaux	57



Table des illustrations

Figure 1 : Différentes formes de vente directe en Suisse romande (Porcher, 2011)	10
Figure 2 : Regroupement de consommateurs dans une initiative associative (Porcher, 2011).....	13
Figure 3 : Satisfaction alimentaire des membres du P2R.....	28
Figure 4 : Importance des paniers pour les membres du P2R.....	28
Figure 5 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de santé et de proximité.....	29
Figure 6 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de santé et de qualité nutritionnelle des produits.....	29
Figure 7 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de confiance dans le mode de production	30
Figure 8 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de santé et de « protection environnementale ».....	30
Figure 9 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de soutien à la paysannerie de la région lausannoise.....	31
Figure 10 : Proportion des membres selon l'importance de l'influence du P2R sur leur consommation générale (énergie/mobilité)	32
Figure 11 : Proportion des membres du P2R selon l'importance de l'impact du modèle d'agriculture contractuelle de proximité sur les producteurs	32



Résumé

Dans cette étude, le sujet de l'agriculture contractuelle de proximité (ACP) dans le cadre plus large de la vente directe en Suisse sera traité et ce travail s'intéressera plus particulièrement aux motivations qui poussent les consommateurs à adopter ce modèle de consommation. Cette recherche fait d'une part, une revue de la littérature scientifique traitant des facteurs de motivations et d'autre part, nous avons réalisé une enquête qualitative sur les motivations des membres de la coopérative le Panier bio à deux roues (P2R) à avoir intégré cette initiative ACP.



Remerciements

Je tenais à remercier tout d'abord les membres du Panier bio à deux roues, qui m'ont accordé du temps et grâce à qui j'ai pu récolter des données pour la réalisation de ce travail de Bachelor.

Je tenais également à remercier tout particulièrement Enea Rezzonico, le coordinateur du Panier bio à deux roues, qui m'a apporté une aide cruciale pour cette recherche.

Merci aussi à ma famille pour la relecture de ce travail et pour son soutien.

Et surtout, merci à ma répondante, la professeure Joëlle Salomon Cavin, et à son assistant diplômé, Cyril Mumenthaler, qui m'ont suivie et conseillée tout au long de ce travail.



Introduction

L'agriculture en Suisse se définit aujourd'hui par son histoire économique et sociale qui a beaucoup changé depuis les années 1950 (Lehmann & Stucki, 1997). Dans un contexte d'après-guerre, l'agriculture suisse et la paysannerie avaient comme objectif d'assurer la production agricole pour toute la population. La Confédération s'occupait de fournir une base stable avec des prix corrects pour permettre aux agriculteurs de vivre convenablement comme le reste de la population. De plus, le marché suisse était protégé par des droits de douane sous la forme d'impôts indirects sur les marchandises étrangères. L'agriculture d'après-guerre était basée sur la production de masse et utilisait des intrants chimiques à outrance (Baumann & Moser, 1999).

Cependant, à la fin des années 1980, des discussions et des négociations dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) se mettent en place. Ces négociations poussent le Conseil fédéral à réformer la politique suisse de l'agriculture et à chercher un nouveau modèle. C'est en 1992 que les bases de la réforme se mettent en place, notamment en prenant en compte dans les rôles de l'agriculture le maintien et l'entretien du paysage suisse.

L'agriculture est en train de se transformer, son objectif initial devient polymorphe et multifonctionnel : l'agriculture a comme but de nourrir la population ainsi que de sauvegarder les ressources naturelles et les paysages et de maintenir un habitat décentralisé (Droz & Forney, 2007). De plus, elle vise à répondre aux objectifs du développement durable en plus de ceux du marché. Toutefois, avec la libéralisation du marché mondial des produits agricoles et l'ouverture des frontières favorisant l'importation et l'exportation des produits, l'agriculture suisse a dû s'adapter aux nouvelles conditions de production afin de rester concurrentielle sur le marché (Baumann & Moser, 1999). La nouvelle politique agricole a poussé les agriculteurs à rendre leurs exploitations plus grandes et efficaces et elle a provoqué la disparition de nombreuses fermes, celles-ci n'ayant pas réussi à s'adapter (Porcher, 2011). Malgré les objectifs de durabilité visés par cette nouvelle politique agricole, la plupart des entreprises agricoles suisses utilisent encore des produits chimiques de synthèse, les conditions du marché international encourageant ces pratiques-là (Droz & Forney, 2007).



Avec la volonté d'une agriculture durable et respectueuse de la nature, s'est développée une forme de vente directe: l'agriculture contractuelle de proximité (ACP), qui est l'objet de notre étude. Nous avons décidé de nous intéresser à la coopérative le Panier bio à deux roues (P2R), une initiative ACP qui fournit la région de Lausanne à travers un système de paniers. Notre intérêt se focalise plus précisément sur les motivations des membres de la coopérative à avoir intégré le P2R.

Le P2R est une coopérative d'agriculture contractuelle de proximité qui a été fondée en 2010 par Hansjörg Haas, un spécialiste du marketing très actif dans différentes associations de protection de la nature et également militant de la décroissance. Il est entre autre directeur de la Plateforme Bio et chef d'équipe du bureau de Greenpeace de Suisse romande. En créant cette coopérative, il a eu envie de mettre en place un système qui permette aux agriculteurs de la région de mieux s'en sortir face à la crise que subit l'agriculture. Il souhaitait également permettre aux consommateurs de se rapprocher du monde agricole et d'avoir des produits de bonne qualité. À Lausanne, la coopérative a mis en place près de 25 points de distribution qui desservent 300 membres. La production alimentaire est acheminée des locaux aux points de distributions à vélo (Panier bio à deux roues, 2017) dans une volonté d'avoir des actes cohérents avec les objectifs de durabilité de l'association (« Hansjörg Haas, Prilly », s. d.).

Ce document se divise en plusieurs parties, une première qui pourrait être qualifiée de partie introductive et historique avec le contexte de l'agriculture suisse et de l'émergence de l'agriculture contractuelle de proximité; une partie méthodologique contenant un état de la littérature scientifique et un exposé des différentes méthodes; finalement une troisième partie avec les résultats de la recherche, leur analyse et une discussion.



1. Les systèmes alimentaires alternatifs: la vente directe

Suite aux nombreux scandales sanitaires et alimentaires qui ont touché l'Europe et les Etats-Unis, suite à l'augmentation des distances parcourues par les aliments et suite à la pression exercée sur les prix de ces produits, une partie des consommateurs a perdu confiance en l'industrie alimentaire « intensive » et en la grande distribution (Porcher, 2011).

C'est pourquoi certains consommateurs ont cherché à changer de type d'alimentation et certains producteurs à sortir du système de dépendance à la grande distribution (Porcher, 2011). En Suisse, s'est donc développée une agriculture de proximité, de circuit court, qui avait comme objectif principal de ralentir la disparition des fermes et de nourrir la population locale à travers un système avec peu ou pas d'intermédiaires et produisant de manière plus respectueuse de l'environnement, en mettant l'accent sur la qualité des aliments (Porcher, 2011). Ce modèle fait partie des systèmes agro-alimentaires alternatifs (S3A) qui se revendiquent en rupture avec l'agriculture conventionnelle (Deverre & Lamine, 2010). Selon Deverre et Lamine (2010), ces S3A englobent plusieurs modèles de vente agricole de proximité comme les ACP, les marchés, les marchés de producteurs, etc.

Ces différentes formes de distribution se retrouvent dans le schéma de vente directe élaboré par Gilles Maréchal (2008) et adapté à la Suisse romande par Natacha Porcher (2011). La vente directe, comme son nom l'indique, est une forme de distribution où il n'y a pas d'intermédiaire, la production étant directement vendue par le producteur lui-même. La vente directe se décline en trois catégories: individuelle, collective sous forme de contrat entre consommateurs et producteurs et collective sous forme d'association de producteurs. Ces trois classes comprennent ensuite différentes formes de vente.



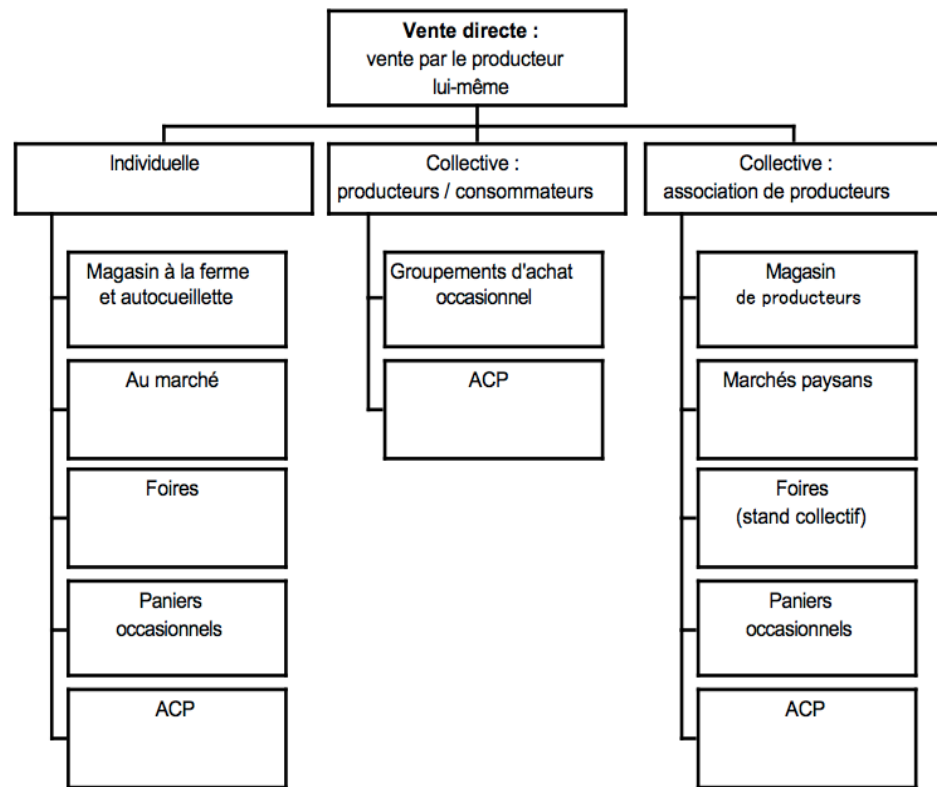


Figure 1 : Différentes formes de vente directe en Suisse romande (Porcher, 2011)

L'agriculture contractuelle de proximité est donc un modèle faisant partie des systèmes agro-alimentaires alternatifs (Deverre & Lamine, 2010) et est considérée comme une forme de vente directe (Porcher, 2011). L'agriculture contractuelle de proximité s'est développée dans un contexte de réaction au système alimentaire en place, en temps que modèle d'alimentation alternatif et nous allons développer celle-ci dans le prochain chapitre.

1.1 L'agriculture contractuelle de proximité

Dans ce chapitre, nous allons aborder les thèmes de l'émergence de l'agriculture de proximité, ses différentes formes ainsi que ses objectifs et ses fondements. Nous allons également explorer le développement de ce type d'agriculture dans d'autres pays – AMAP, CSA, etc. – et nous verrons leurs différences avec les initiatives ACP.

1.1.1 L'émergence de l'agriculture contractuelle de proximité

C'est au Japon qu'est né le concept d'agriculture contractuelle de proximité avec la notion de *teikei*, qui signifie collaboration/coopérative, et qui repose sur la confiance entre les partis pris

plutôt que sur un label. Ceux-ci sont apparus dans les années 1960, créés par des mères de famille qui s'inquiétaient pour la santé de leurs enfants à cause de l'industrialisation de l'agriculture qui demandait de plus en plus de produits chimiques et produisait de manière intensive (Olivier, 2007). Notamment suite à la catastrophe écologique du déversement massif de mercure à Minamata, la population japonaise a commencé à se méfier des nouvelles politiques agricoles encourageant la production intensive. Ces femmes se sont donc alliées afin d'acheter par souscription la récolte d'un paysan qui devait s'engager à fournir des aliments non traités aux ménages. Le but de ce concept était de créer un réseau de vente directe n'étant pas dépendant du marché conventionnel et permettant à la population d'avoir confiance dans le mode de production (Vernet, Himbert, & Pepper, 2017).

En même temps, se développent en Suisse les *foods guild* – ou associations alimentaires; des fermes coopératives qui regroupent les producteurs et fournissent les consommateurs locaux en produits frais chaque semaine. Ce partenariat entre agriculteurs et consommateurs est à l'origine de l'agriculture contractuelle de proximité en Suisse (McFadden, 2003).

Aux Etats-Unis, c'est en 1986, suite à l'influence de deux fermiers européens, le Suisse Jan Vander Tuin et l'Allemand Trauger Groh, que sont fondées, séparément mais simultanément, les deux premières *Community Supported Agriculture (CSA)*. L'initiative *The CSA Garden* a été mise en place par des consommateurs et des producteurs, dont Jan Vander Tuin qui revenait de Suisse où il avait étudié les *food guild*. Trauger Groh, fut, quant à lui, l'initiateur de *The Temple-Wilton Community Farm* avec d'autres producteurs (Zsolnai & Podmaniczky, 2010).

Dans les années 1990, le concept prend forme en France sous l'appellation d'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) (Vernet, Himbert, & Pepper, 2017). Aujourd'hui, de plus en plus d'initiatives d'agriculture contractuelle de proximité voient le jour, en Suisse comme à l'étranger; plus de 2'000 AMAP en France, 13'000 CSA en Amérique du Nord et un foyer sur quatre au Japon est rattaché aux *teikei* (Vernet, Himbert, & Pepper, 2017). En 2008, parmi les 1'500'000 habitants de la Suisse romande, environ 6'000 consommaient à travers les 21 initiatives ACP de la région (Porcher, 2011).



1.1.2 Les différentes formes d'ACP

Le schéma exposé plus haut (cf. p. 7) met en avant trois différentes formes d'agriculture contractuelle de proximité: les ACP individuelles, les ACP collectives coopératives ainsi que les ACP collectives associatives. En reprenant la typologie de Natacha Porcher (2011) dans sa thèse, nous allons décrire ces différentes formes d'agriculture de proximité.

1.1.2.1 Les initiatives coopératives

Les initiatives coopératives sont la plus ancienne forme d'agriculture contractuelle de proximité en Suisse. En effet, la première initiative ACP, les Jardins de Cocagne, créée en 1978 à Genève, est une coopérative. Dans ces types d'ACP, les consommateurs représentent les coopérateurs et les producteurs sont, quant à eux, salariés et peuvent compter sur un revenu stable et défini pour toute l'année. L'idée est que les coopérateurs participent avec les producteurs à la prise de décisions de plusieurs aspects du panier ainsi que dans la gestion de l'ACP. Les initiatives coopératives livrent le plus souvent des paniers de légumes et de fruits chaque semaine et souhaitent « une gestion collective du terrain ». Les consommateurs doivent fournir des demi-journées de travail aux champs ou pour la mise en panier le plus souvent.

1.1.2.2 Les initiatives associatives

Ensuite, ont émergé les initiatives associatives, avec la création en 2003 de l'association l'Affaire TourneRêve qui avait la volonté de proposer des produits transformés, comme de l'huile de tournesol ou diverses farines, en plus des fruits et légumes. Ces associations proposent deux modèles de panier: soit les paniers de fruits et légumes hebdomadaires, soit des paniers plus fournis, notamment en produits transformés, livrés une à deux fois par an. Ces initiatives se déclinent en deux formes. D'une part, il y a les associations de producteurs; ceux-ci se regroupant afin de proposer un panier à des consommateurs qui ne sont pas forcément membres de l'association. D'autres part, se trouvent les associations de consommateurs; ceux-ci se regroupant afin de monter un panier en sollicitant un ou plusieurs producteurs de manière individuelle ou associative. C'est donc une association entre producteurs ou entre consommateurs qui organise la distribution de produits agricoles à des consommateurs associés ou non.

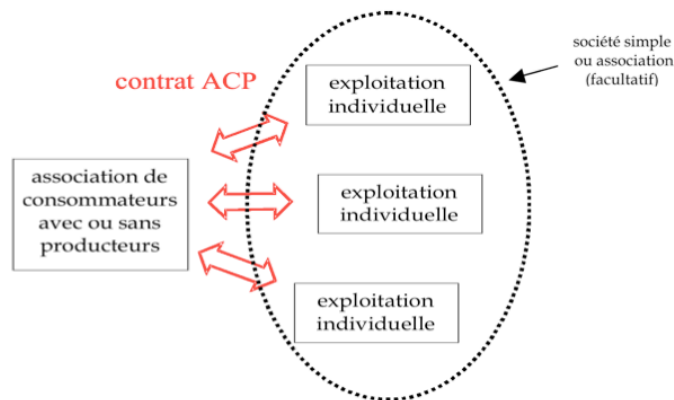


Figure 2 : Regroupement de consommateurs dans une initiative associative (Porcher, 2011)

1.1.2.3 Les initiatives individuelles

La forme d'initiative la plus récente est celle des initiatives individuelles, datant de 2005. Un producteur va proposer des paniers de fruits et légumes toutes les une à deux semaines à des consommateurs de manière individuelle, ceux-ci n'étant pas regroupés dans une association ou n'étant pas membres d'une quelconque organisation. Toute la gestion est à la charge de l'agriculteur et les consommateurs, contrairement aux coopératives, n'ont pas de travail à fournir au sein de l'exploitation. Le producteur s'engage seulement à produire et à livrer des paniers de légumes.

1.1.3 Entre CSA, AMAP et ACP

Suivant les pays, la vente directe par paniers contractuels prend des appellations différentes, et ses buts et objectifs varient. En effet, comme nous le développons ci-dessous, l'agriculture contractuelle de proximité (ACP), qui est l'appellation suisse, est un système qui lie, à travers un contrat, des consommateurs avec un ou plusieurs producteurs d'une région, ceux-ci devant fournir les consommateurs en denrées alimentaires.

En France, le même principe est représenté par les AMAP, autrement dit Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. La charte des AMAP¹, définit celles-ci comme « *un collectif formé de l'ensemble des amapien-ne-s et paysan-ne-s engagé-e-s dans un partenariat*

¹ Charte élaborée en mars 2014 par le Mouvement inter-régional des AMAP (MIRAMAP)

solidaire, local, contractualisé, sans intermédiaire commercial, avec un esprit de pérennité ». A la différence des ACP, une AMAP est formée d'un unique producteur qui fournit ses produits à un groupe de consommateurs: c'est «*une association formée par des consommateurs et un agriculteur désirant construire ensemble un partenariat autour de la vente directe de produits par abonnement*» (Laurent, 2003, p. 4). La charte des AMAP expose les cinq principes fondamentaux que les producteurs et consommateurs doivent respecter en s'engageant. Les objectifs principaux sont de garantir le maintien et le développement de l'agriculture locale, en insistant sur l'importance des notions de solidarité, de convivialité, de confiance. Elles visent à encourager un lien plus responsable et «*citoyen* » à l'alimentation ainsi qu'à encourager et développer une économie de proximité «*sociale et solidaire* ». Les aspects de citoyenneté, de justice et de solidarité ressortent fortement dans les objectifs de la charte des AMAP. Comme l'expose Gilles Maréchal (2011, p. 9), «*l'AMAP oppose des finalités plus politiques, fondées sur l'action citoyenne responsable mise au service d'une recherche de justice pour des acteurs [les producteurs] jugés affaiblis* ».

Le terme homologue dans le monde anglo-saxon est la *Community Supported Agriculture* (CSA), ou, traduite de l'anglais, l'agriculture soutenue par la communauté. Les initiatives CSA ont pour objectifs de promouvoir la confiance entre producteurs et consommateurs, de construire une communauté et de valoriser les liens sociaux ainsi que le lien entre les consommateurs et l'agriculture. Les caractéristiques principales des CSA ont une visée moins politique et citoyenne que les AMAP en France. De plus, les notions de rapport de confiance et le partage du risque inhérent à l'agriculture entre les producteurs et les consommateurs ainsi que les aspects de production locale et de production organique, qui sont fondamentales dans les finalités des CSA (Zsolnai & Podmaniczky, 2010), ne sont pas les éléments les plus mis en avant par la charte des AMAP bien qu'ils aient également leur importance («*Charte des AMAP* », 2014).

1.1.4 Les objectifs de l'ACP

Dans cette section, nous allons revenir sur les objectifs généraux du système suisse de panier et sur les différences qu'il peut y avoir, en fonction du contrat, entre les diverses initiatives.

Selon la Charte de la Fédération Romande pour l'Agriculture Contractuelle de Proximité (FRACP), l'ACP se définit comme étant un contrat qui lie «*des consommateur-trice-s et*

un/des producteur-trice-s d'une région définie pour un approvisionnement de produits alimentaires. Ce contrat définit la qualité, la quantité, le mode de production, les prix et les modalités de livraison des produits ». Toutes les initiatives ACP en Suisse romande étant membres de la FRACP se basent sur ce document qui expose les fondements de l'agriculture contractuelle de proximité. Pour être considérées comme une ACP, elles doivent respecter les treize points édictés par celui-ci². Suivant le contrat, le consommateur membre d'une initiative ACP va recevoir toutes les semaines, les mois ou les années des produits de sa région dans un point de distribution où il pourra récupérer ses produits, le plus souvent sous la forme de paniers (Porcher, 2011). Les initiatives d'agriculture contractuelle de proximité se basent sur des principes semblables mais selon le contrat, les ACP auront des objectifs particuliers qui peuvent différer.

Pour illustrer, la coopérative le Panier bio à deux roues, sur laquelle nous basons notre étude, a pour objectifs de fournir ses membres avec un panier de fruits et légumes hebdomadaire tout en cherchant à favoriser les entreprises paysannes locales de petites tailles et permettre aux producteurs de gagner leur vie convenablement. La coopérative souhaite aussi partager avec les membres-consommateurs et les producteurs pour créer une « communauté au sein de la coopérative » et propose une production d'origine biologique et respectueuse de l'environnement (« Panier bio à deux roues », 2017). La coopérative Les Jardins de Nyon ne propose pas, quant à elle, des produits d'origine biologique. Le contrat de cette coopérative vise davantage à créer un lien entre les agriculteurs et les consommateurs de la région nyonnaise. Elle souhaite également réduire les impacts de l'agriculture et de la grande distribution sur l'environnement mais elle le fait d'une autre manière que le P2R (« Les Jardins de Nyon », 2018). Cet exemple montre bien que les initiatives peuvent avoir des buts premiers différents définis par le contrat, même si, à la base, le fondement des ACP reste similaire.

² Charte élaborée le 29 novembre 2007 par la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité (FRACP)

2. Les facteurs de motivations

Pour la réalisation de cette étude, il est nécessaire de faire une recherche bibliographique afin de mettre en avant ce qui a déjà été réalisé sur le sujet des motivations à l'intégration dans une initiative ACP. Qu'est-ce que la motivation ? Y a-t-il une typologie des motivations déjà existante ? A quelle échelle, dans quels lieux ? Un état de l'art doit être réalisé pour ensuite pouvoir poser des hypothèses concrètes et valides sur les motivations et les valeurs des membres d'initiatives ACP.

2.1 Les motivations à intégrer une initiative ACP

Les motifs qui poussent les consommateurs à adopter le modèle d'agriculture contractuelle de proximité sont divers et dépendent, d'une part, de facteurs sociaux comme la situation socio-économique ou le contexte social dans lesquels se trouve l'individu par exemple, d'autre part, de facteurs propres à chaque individu et personnels (Olivier, 2007). Ces motivations résultent de besoins psychologiques selon le modèle de la « *self-determination theory* » présenté par Zepeda, Reznickova et Russell (2013). Cette théorie de la détermination explique que chaque individu a des besoins psychologiques innés et que ceux-ci construisent nos motivations et guident nos actions, influençant ainsi notre comportement (Zepeda, Reznickova, & Russell, 2013).

Les motivations résultent également de préférences individuelles; le comportement et les actions des consommateurs sont définis en fonction de celles-ci. Cette théorie, dérivée de l'économie néoclassique, sous-entend que chaque individu est sensé et capable de prendre des décisions rationnelles selon ses propres intérêts (O'Hara & Stagl, 2002). Elles dépendent aussi du contexte social, c'est ce que O'Hara et Stagl (2002, p. 515) définissent comme « *préférences endogènes* »: les préférences sont influencées par les forces sociales et la culture. Selon eux, les comportements s'apprennent et se transmettent à travers la famille et les groupes sociaux.

Les motivations divergent également en fonction des différents modèles d'ACP qui ont chacun des objectifs précis et elles dépendent du modèle selon le pays: comme nous l'avons vu ci-dessus, il y a des différences entre CSA, ACP et AMAP. Malgré cette grande diversité, des raisons ressortent plus que d'autres dans les différentes études qui ont été réalisées sur le sujet.



En effet, sur la base de nos recherches et sur la base des études faisant cas des motivations, nous avons pu catégoriser celles-ci en trois classes distinctes: les motivations de types environnementales, sociopolitiques et pratiques.

Des éléments de définitions sont nécessaires afin de bien cadrer ces trois catégories: les motifs de type environnementaux représentent les aspects de protection de la nature comme la proximité qui induit moins de kilomètres parcourus par les aliments, le mode de production qui est le plus souvent biologique, sans intrant chimique et donc respectueux de l'environnement, ainsi que la qualité gustative, nutritive et la fraîcheur des produits proposés. Les aspects sociopolitiques prennent davantage en compte les motifs tels que la consommation engagée, le soutien à l'agriculture paysanne locale, la coopération et la participation dans l'ACP permettant entre autres de créer du lien social. Quant à la classe pratique, elle regroupe les aspects économiques tels le rapport qualité-prix des produits et le fait que la contrainte diminue à travers le regroupement de tous les fruits et légumes de la semaine dans un seul et même panier.

2.1.1 Aspects environnementaux

La motivation la plus recensée par la littérature scientifique est l'aspect de qualité des produits. En effet, pour la plupart des consommateurs, s'approvisionner en produits frais et ayant des meilleures qualités gustatives et nutritionnelles que les aliments trouvés en grandes surfaces est un avantage incontestable des paniers contractuels. Comme l'exposent Aurélie Merle et Mathilde Piotrowski (2012) dans leur article *Consommer des produits alimentaires locaux : comment et pourquoi ?*, les consommateurs cherchent à retrouver le vrai goût des aliments; ils sont à la recherche de produits gustativement intéressants. Selon Fantine Olivier (2007, p. 21-22), les motivations sont représentées par le lien qu'a fait la population entre alimentation, agriculture et santé suite aux crises sanitaires des années 1990 (vache folle, grippe aviaire, salmonellose, etc.). Un besoin d'être rassuré naît alors chez les consommateurs et c'est là que la proximité apporte une certaine garantie de qualité – fraîcheur, qualité gustative et nutritive des produits (Hvitsand, 2016; Moisière, 2007; Ostrom, 2008; Perez, Allen, & Brown, 2003; Schrank & Running, 2018) – et de sécurité alimentaire (Bitoun & Lefebvre, 2010). Cette garantie de qualité apporte donc aux membres une sécurité contrairement à l'industrie agroalimentaire conventionnelle (Olivier, 2007; Brehm & Eisenhauer, 2008). Chez de



nombreux autres auteurs, la qualité tant gustative que nutritive des aliments est une des motivations qui est principalement ressortie suite aux enquêtes. Les membres et les consommateurs en ACP recherchent avant tout des produits de meilleure qualité que ce que peuvent offrir les supermarchés ainsi que des produits frais (Bonneau, 2014; Cooley & Lass, 1996; Cox et al., 2008; O'Hara & Stagl, 2001; Sharp, Imerman, & Peters, 2002).

L'origine et le mode de production des produits sont aussi un facteur de décision important pour les membres d'initiatives ACP. Dans plusieurs études, les aliments d'origine biologique sont une motivation remarquable soit pour des questions de santé comme l'exposent entre autres Merle et Piotrowski (Hvitsand, 2016; Merle & Piotrowski, 2012) ou bien pour le respect de l'environnement comme le présente Fantine Olivier et d'autres auteurs (Brehm & Eisenhauer, 2008; Cooley & Lass, 1996; Olivier, 2007). Selon cette dernière, la motivation est représentée par le lien entre agriculture industrielle et dégradation environnementale. La population prend de plus en plus conscience des impacts négatifs qu'a l'agriculture conventionnelle sur l'environnement et le système « d'AMAP » propose une bonne alternative pour réduire et minimiser les dégradations environnementales (Olivier, 2007).

Beaucoup de consommateurs voient également l'agriculture de proximité et les produits locaux comme une sécurité du fait que les aliments sont considérés comme sains et naturels, moins traités ou même bio (Farnsworth, Thompson, Drury, & Warner, 1996). Ce type de consommation est donc vu comme une manière de réduire les risques sanitaires liés à l'agriculture industrielle (Bonneau, 2014; O'Hara & Stagl, 2001; Ostrom, 2008; Perez, Allen, & Brown, 2003).

Selon certaines études, les aspects de proximité et de localité seraient aussi des motifs considérables dans la décision des consommateurs à intégrer une ACP. Effectivement, Perez, Allen et Brown (2003, p. 2) démontrent cela dans leur étude sur les motivations : « *The members also wanted to buy local produce or support 'local'* ». Selon plusieurs articles, la localité est un moyen de retrouver une certaine proximité avec la nature mais également avec le producteur; la localité permet une reconnexion entre le paysan-producteur et les membres de l'ACP (Brown & Miller, 2008; Dufeu & Ferrandi, 2013; Hvitsand, 2016; O'Hara & Stagl, 2002). De plus, pour d'autres, la localité est un moyen de réduire la distance en kilomètre



parcourue par les aliments et de ce fait, cela permet de diminuer les émissions de CO₂ (Cox et al., 2008; Ostrom, 2008; Porcher, 2010).

Cependant, ces éléments sont souvent remis en cause (Bougherara, Grolleau, & Mzoughi, 2009). C'est ce que dénoncent Born et Purcell (2006), dans leur article *Avoiding the Local Trap*, en indiquant que les systèmes agro-alimentaires locaux ne sont pas intrinsèquement « bons ». Suite à la globalisation et à l'intensification de l'agriculture, s'est développée l'idée que la solution pour résister à cette « capitalisation » de l'agriculture serait que les systèmes alimentaires soient locaux. En effet, les deux auteurs expliquent que l'erreur d'associer un système alimentaire local à un système durable, respectueux de l'environnement, juste et équitable est souvent faite dans la littérature qui s'intéresse aux systèmes agro-alimentaires. Selon le rapport de Smith et ses collègues (2005, p. 5) sur la validité du transport comme indicateur de développement durable, les impacts du transport de la nourriture sur l'environnement peuvent être compensés si les aliments importés sont produits d'une manière plus durable que la production locale par exemple.

2.1.2 Aspects sociopolitiques

Comme nous l'avons présenté, les motivations sociopolitiques des membres comprennent entre autre le soutien aux systèmes agricoles locaux, une possibilité d'engagement à travers la consommation, la création de liens sociaux ainsi que l'aspect communautaire et de participation.

Le soutien à l'agriculture paysanne locale est un des motifs principaux dans la littérature pour les membres d'ACP. Une grande partie des lectures que nous avons réalisées présentent ce facteur comme étant dominant avec celui de la qualité des aliments. Nombre de membres des différentes initiatives souhaitent en effet, à travers ce modèle de consommation, soutenir les petites entreprises locales (Bitoun & Lefebvre, 2010; Cooley & Lass, 1996; Cox et al., 2008; Ostrom, 2008; Porcher, 2010). Le système de paniers contractuels assure aux producteurs d'avoir une sécurité financière (trésorerie disponible et contrat longue durée) ainsi qu'une garantie d'écoulement de leur production (Dubuisson-Quellier & Lamine, 2004; Moisière, 2007). Cela permet aux membres de soutenir les agriculteurs de leur région du point de vue financier et alimentaire mais également politiquement, en redonnant de l'importance à ce

métier qui a été « oublié ». C'est ce qu'exposent Farnsworth et ses collègues (1996, p. 93) : « *CSA's provide the opportunity for individuals who place value on an alternative production and distribution system to actively support it.* » (Merle & Piotrowski, 2012; O'Hara & Stagl, 2001; Sharp, Imerman & Peters, 2002).

D'après plusieurs auteurs, la recherche de lien social et la création de nouvelles relations entre consommateurs et producteurs et entre les membres eux-mêmes sont également des facteurs déterminants à intégrer une ACP. Les résultats de Farnsworth et al. (1996, p. 96) illustrent bien ce motif: « *Finally, participating in a social experiment added to some of the shareholders' satisfaction as did the mutual exclusivity of receiving a bundle of goods that could only be received by being a member of the CSA.* » Merle et Piotrowski (2012, p. 17) présentent également le lien social comme une motivation principale; pour elles, le consommateur recherche une relation de confiance, de réciprocité et de partage avec le producteur. Il en est de même pour nombre d'autres auteurs qui exposent l'aspect de communauté, de coopération, de partage comme une raison importante qui pousse les membres à intégrer des initiatives ACP (Dufeu & Ferrandi, 2013; Moisière, 2007; Perez, Allen, & Brown, 2003; Schnell, 2010; Schrank & Running, 2018).

Cependant, c'est également un des points qui est, dans plusieurs articles, représenté comme étant un facteur moins important dans les motivations. En effet, selon Christine Hvitsand (2016), le fait de construire de nouveaux réseaux au niveau social semble être un facteur moins important pour les consommateurs. Brehm & Eisenhauer (2008, p. 102) vont dans le même sens : « *[...] building social networks via the CSA, and motivations based on specific health conditions are much less important motivating factors for joining CSAs.* » Quant à l'enquête de Marcia Ostrom (2008), construire une communauté à travers l'ACP est un point qui se retrouve dans les moins importantes motivations évoquées par les membres.

Un point important qui est soulevé par Claire Lamine (2005) dans son article *Settling Shared Uncertainties: Local Partnerships Between Producers and Consumers*, est le fait que les consommateurs se tourneraient vers le modèle d'ACP par défaut. En effet, elle présente les motivations des membres comme étant en fait une réaction à la présomption d'un lien étroit entre l'agriculture industrielle et intensive et les risques alimentaires. Ce lien amène les consommateurs à rejoindre des systèmes de production où ce rapport est moins fort ou même



inexistant. Cet aspect est également présenté par Marcia Ostrom (2008): les membres interrogés dans son enquête critiquent le système agricole industriel en se plaignant principalement du fait que la nourriture est acheminée de loin par camion, qu'il n'est pas possible de savoir d'où vient la nourriture et comment elle est produite et que les produits sont trop « manufacturés ». C'est pour ces raisons de refus de consommer ce que propose l'agriculture industrielle, selon l'auteur, que les consommateurs adopteraient le modèle d'agriculture contractuelle de proximité.

Finalement, l'engagement politique à travers les paniers contractuels est une autre motivation qui rentre dans cette catégorie « sociopolitique ». Comme l'expose Fantine Olivier (2007), le système d'ACP permet de témoigner un peu d'engagement sans bouleverser son quotidien. L'agriculture contractuelle de proximité peut être une manière pour les membres d'affirmer une position politique en tant que consommateurs engagés (Cox et al., 2008; Farnsworth, Thompson, Drury, & Warner, 1996; Hvitsand, 2016).

2.1.3 Aspects pratiques

Nous avons regroupé deux motivations principales dans cette catégorie: la diminution de la contrainte et l'aspect économique.

Premièrement, dans plusieurs articles, le modèle d'agriculture contractuelle de proximité est présenté comme étant en fait un moyen moins contraignant de se procurer de la nourriture. Pour plusieurs membres d'ACP, ce système représente un avantage dans le sens où ils n'ont plus ou moins besoin d'aller faire leurs courses: les fruits et légumes pour la semaine sont directement dans un panier. Selon Fantine Olivier (2007, p. 25, 26), le système d'ACP propose déjà une certaine commodité: chaque semaine, à un moment précis, dans un lieu fixé, les membres vont chercher un panier payé à l'avance et selon l'étude réalisée par l'auteur, les consommateurs considèrent cela comme moins contraignant que d'aller au marché ou dans les grandes surfaces. Dans une autre mesure, il en est de même pour Perez, Allen et Brown (2003, p. 2) qui exposent que pour les membres d'initiatives « [...] CSA is less work than going to the farmers market ». Rosie Cox et ses collègues (2008) exposent également cet aspect dans leur article malgré le fait qu'ils ne considèrent pas cela comme la principale motivation (Bonneau, 2014; Farnsworth, Thompson, Drury, & Warner, 1996).

Le dernier aspect est, dans une perspective économique, le rapport qualité-prix. En effet, beaucoup de consommateurs sont motivés et satisfaits par le rapport qu'il y a entre la qualité des produits au niveau tant nutritif que gustatif et le prix des paniers qui est plus économique que la plupart des produits « bio » qui se trouvent en supermarchés (Kolodinsky & Pelch, 1997; O'Hara & Stagl, 2002).

3. Problématique

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, une multitude de systèmes alimentaires alternatifs se sont développés jusqu'à aujourd'hui. Des modèles anciens comme les marchés ou les foires ont évolué et de nouvelles formes, comme l'agriculture contractuelle de proximité, ont émergé (Porcher, 2011). À la mode depuis quelques années, beaucoup d'auteurs et de scientifiques se sont intéressés au sujet de l'agriculture contractuelle de proximité (Ostrom, 2008). Déjà plusieurs ouvrages traitent de divers aspects des ACP et nombre d'études s'intéressent aux raisons qui poussent les producteurs et les consommateurs à opter pour ces systèmes alimentaires alternatifs. C'est ce à quoi nous allons porter de l'intérêt dans ce travail. Nous souhaitons nous intéresser aux avantages que peut avoir l'ACP pour étudier les motivations des consommateurs à adopter ce modèle d'alimentation. Nous voulons plus particulièrement observer et illustrer cela avec un cas précis, en étudiant la coopérative le Panier bio à deux roues qui est une ACP de la région lausannoise. Nous allons nous intéresser à ses membres déjà inscrits afin de mettre en lumière – dans la mesure du possible – leurs motivations.

Nous avons décidé de nous focaliser particulièrement sur les membres-consommateurs car dans l'imaginaire populaire ainsi que dans la littérature scientifique et dans les chartes des ACP, les membres de ces initiatives sont considérés comme des écologistes qui se battent pour une agriculture locale, biologique ainsi que plus durable et respectueuse de l'environnement. En effet, ce sont également souvent les principaux objectifs des associations d'agriculture contractuelle de proximité. Mais, il existe probablement d'autres facteurs qui motivent la population à intégrer ce genre de coopératives; comme la praticité de pouvoir consommer localement et à proximité de chez soi ou encore simplement pour soutenir les agriculteurs de la région (Porcher, 2011).



Un rôle de simples clients ne nous suffit pas non plus! Nous voulons connaître les autres membres qui partagent souvent des valeurs similaires. Nous voulons contribuer à animer la vie des quartiers où se trouvent nos points de livraison. En organisant des activités permettant la rencontre entre coopérateurs, nous voulons créer une communauté à l'intérieur de la coopérative.

Voilà ce qui peut être lu sur le site internet de la coopérative du Panier bio à deux roues et qui nous paraît intéressant à explorer (« Panier bio à deux roues », 2017). Tous les membres ont-ils réellement les mêmes valeurs et les mêmes motivations ? Qu'est-ce qui revient le plus au sein de cette coopérative, quel « type » de valeur, quelles motivations ? Quels sont les modes de consommation autres qu'alimentaires de ses membres ? De ces interrogations, découle la question centrale de notre travail s'intéressant aux motivations des consommateurs à intégrer une initiative ACP dans le cas particulier du P2R.

Beaucoup d'auteurs traitent des motivations pour ensuite étudier un autre phénomène. En effet, par exemple, Dufeu et Ferrandi (2013, p. 4) s'intéressent aux motivations des consommateurs pour comprendre ce qui les poussent à s'engager ou à quitter une AMAP. Il en est de même pour Cooley et Lass (1998) dans leur article *Consumer Benefits from Community Supported Agriculture Membership*. Marcia Ostrom (2008, p. 5), quant à elle, fait état des motivations afin d'évaluer le succès et la durabilité de ce genre de système agro-alimentaire.

Cependant, nous avons, dans ce travail, l'intention de nous intéresser aux motivations en tant que telles comme l'exposent nombres d'auteurs (Bitoun & Lefebvre, 2010; Bougherara, Grolleau & Mzoughi, 2009; Brehms & Eisenhauer, 2008; Kodolinsky & Pelch, 1997) dont par exemple Rosie Cox et ses collègues (2008) dans leur ouvrage *Common ground? Motivations for participation in a community-supported agriculture scheme*. En étudiant les motivations depuis cet angle de vue, nous avons également choisi de regrouper, au regard, des différentes études réalisées sur les motifs à adopter une ACP, les motivations en trois catégories distinctes. Comme nous l'avons présenté, les raisons sont de types environnementales, sociopolitiques et pratiques.



Se posent donc des questions plus précises et plus pointues sur les motifs des consommateurs à choisir le modèle d'ACP: est-ce pour des raisons de localité, de proximité, de saisonnalité des produits, de confiance dans le mode de production et/ou de soutien à l'agriculture locale (Porcher, 2011) ? Est-ce pour des raisons de protection environnementale, de prise de conscience des impacts de l'agriculture intensive sur la nature et/ou pour des critères de qualité (gustative, nutritionnelle, fraîcheur) des produits que les consommateurs du P2R ont choisi d'adopter l'ACP (Olivier, 2007) ?

Ainsi, nous avons structuré nos hypothèses de recherche sur la base de la catégorisation faite ci-dessus. En effet, suite à la revue des différentes recherches réalisées sur l'agriculture contractuelle de proximité nous avons pu déterminer trois hypothèses qui permettraient de répondre à notre question de recherche, qui est de savoir quelles sont les différentes motivations des membres du Panier bio à deux roues à l'avoir intégré.

Notre première hypothèse est que les membres du Panier bio à deux roues l'ont intégré pour des raisons de type environnementales. En effet, dans les différentes études réalisées sur ce sujet, la qualité (fraîcheur et qualité nutritionnelle), surtout, et la localité des aliments ensuite sont des motivations qui sont présentées comme principales. Des aspects comme le mode de production biologique et la préservation de l'environnement en tant que tel sont également facteurs de motivation. Au vu de nos lectures, nous avons pu remarquer que les consommateurs sont principalement motivés par des raisons telles que celles que nous avons exposées ici. Nous partons donc avec l'idée que les membres du P2R ont adhéré à l'ACP pour ces raisons entre autres.

La seconde supposition est que les membres du P2R ont adopté le modèle d'agriculture contractuelle de proximité pour des raisons sociopolitiques telles que le soutien à l'agriculture paysanne locale, l'engagement politique, la coopération et la création de nouveaux liens sociaux (avec les producteurs et/ou avec les autres consommateurs). Ces causes sont moins importantes que celles citées ci-dessus mais ne sont pas négligeables. Suite à la revue de la littérature, dans les différentes études réalisées par la communauté scientifique, le soutien à l'agriculture locale est un motif considérable. De plus, l'adhésion comme acte militant et la volonté de sortir du système alimentaire traditionnel (monoculture intensive, grande distribution, circuit long, etc.) sont également des causes qui sont évoquées par certains



auteurs. Nous pensons donc que les coopérateurs du Panier bio à deux roues auraient été poussés à intégrer cette initiative par de tels facteurs.

La troisième et dernière hypothèse soutient que la praticité est un facteur de motivation influant pour les consommateurs du P2R. Les aspects de temps et de contrainte ainsi que de prix sont des raisons qui poussent les membres à réfléchir sur leur mode d'alimentation. Le rapport qualité-prix est évoqué dans certains articles comme étant un motif de choix notable en soutenant le fait que les produits bio et locaux en supermarchés ou même en épiceries sont bien plus chers que ceux proposés par les paniers contractuels. Dans d'autres études, il est mis en avant que le système du panier est un moyen de gagner du temps et de diminuer la contrainte des courses par exemple. Malgré le fait que ces aspects soient, dans la littérature, moins présentés comme facteurs importants à l'intégration d'un système d'ACP, nous considérons ici que les membres du P2R sont tout de même incités par ces arguments-là.

4. Méthodologie

Afin d'orienter la recherche et d'être plus au clair avec ce qu'est la coopérative le Panier bio à deux roues, ses objectifs et ses fondements, nous avons réalisé un entretien exploratoire avec le coordinateur de l'ACP : Enea Rezzonico. Cet entretien nous a permis de cerner la coopérative et de cibler davantage notre question de recherche et les objectifs de celle-ci.

Pour répondre à la question des motivations des membres du Panier bio à deux roues à avoir adopté le modèle d'agriculture contractuelle de proximité, nous avons considéré qu'il était pertinent de réaliser un questionnaire qualitatif. Celui-ci a été transmis aux 300 membres de la coopérative afin d'avoir les données les plus représentatives possible sur les modes d'alimentations et les motivations.

Le questionnaire nous a semblé être la méthode la plus appropriée pour avoir en détail les conditions socio-économiques et la constitution des ménages, l'âge, les habitudes alimentaires, les motivations à avoir intégré le P2R ainsi que les habitudes de consommation pour d'autres thématiques comme l'énergie ou la mobilité. En adressant un questionnaire anonyme et non

obligatoire aux 300 membres de la coopérative, nous avons obtenu des résultats à mettre en relation avec les différentes autres études.

De plus, nous avons réalisé quatre entretiens semi-directifs avec des membres du Panier bio à deux roues afin de détailler et de préciser les questions abordées dans le questionnaire quant aux motivations et aux valeurs des membres. Nous avons sélectionné ces quatre membres sur la base, non pas de leur réponse au questionnaire, celui-ci étant anonyme, mais sur celle de leur situation socio-économique. C'est à travers des entretiens, en plus des questionnaires, que nous avons testé nos hypothèses. L'échantillon devait être le plus expressif possible; il fallait donc que les membres interrogés vivent dans des situations différentes (seul, en couple, en famille, à la retraite, etc.), et soient d'âges et de professions variés. Le but était d'avoir un panel de personnes à interviewer qui représente le plus la diversité des membres dans la coopérative.

Nous avons réalisé quatre entretiens semi-directifs avec des membres de la coopérative. Pour le premier, nous avons rencontré Sarah, une étudiante de l'université de Lausanne, doctorante à l'Institut de géographie et de durabilité. Elle est membre du Panier bio à deux roues depuis 8 ans et lorsqu'elle l'a intégré elle était en ménage et vivait à Lausanne.

Pour notre second entretien, nous avons rencontré Ivan, un homme de 35 ans, vivant à Lausanne et ayant des enfants. Il fait partie du comité administratif du Panier bio à deux roues et est dans la coopérative depuis 6 ans. Lorsqu'il l'a intégrée, il vivait seul et venait d'arriver à Lausanne pour son travail où il était employé à temps plein.

En troisième, nous avons interviewé Jasmine, une femme étant également dans le comité. Lorsqu'elle a intégré le P2R il y a un an, elle avait un enfant et revenait vivre à Lausanne après un séjour à l'étranger.

Le dernier entretien que nous avons réalisé était avec Margaux, une femme membre du P2R depuis 2 ans et qui est également la responsable de l'épicerie durable la Brouette à Lausanne. C'est une fervente défenseuse de l'environnement, très conscientisée, prônant le zéro déchet. Lorsqu'elle a intégré le P2R, elle vivait en ménage commun avec son compagnon à Lausanne.



Nous avons donc quatre personnes qui étaient dans des situations socio-économiques plus ou moins différentes (composition du ménage, travail, parcours de vie) lors de leur engagement avec la coopérative le Panier bio à deux roues.

5. Les motivations des membres du P2R

5.1 Résultats du questionnaire

Dans ce chapitre, nous allons vous présenter les résultats du questionnaire que nous avons réalisé et soumis à tous les membres de la coopérative le Panier bio à deux roues: sur les 300 adhérents au P2R, nous avons eu 157 réponses. Le questionnaire est composé de cinq parties distinctes: les conditions socio-économiques, les modes d'alimentation, les choix dans l'alimentation, les motivations à intégrer le P2R et les modes de consommation non-alimentaires (mobilité/énergie). L'ensemble des questions vise d'une part à connaître les situations socio-économiques des membres de la coopérative et leurs modes d'alimentation, et d'autre part à connaître directement les raisons qui les ont poussé à intégrer l'initiative. L'enquête étant séparée en plusieurs parties, nous allons suivre cette structure-là en exposant les résultats les plus significatifs.

5.1.1 Situation socio-économique des ménages

Nous remarquons que la majorité des membres se trouvent être des individus qui sont dans la vie active, entre 25 et 65 ans (94.3%). Les ménages sont composés principalement de deux individus en couple sans enfant (36.9%) et avec enfants (30.6%). La majorité des membres (59.1%) ont un revenu supérieur à 78'001 francs par an³.

5.1.2 Mode de consommation alimentaire

Par rapport à nos questions, la quasi totalité des membres accordent une attention particulière à leur alimentation et presque tous sont entre « plutôt satisfait » et « complètement satisfait » de leur alimentation actuelle.

³ Tranches d'âge et tranches de revenu sur la base des statistiques de l'OFS



Êtes-vous satisfait de votre alimentation actuelle ?

157 réponses

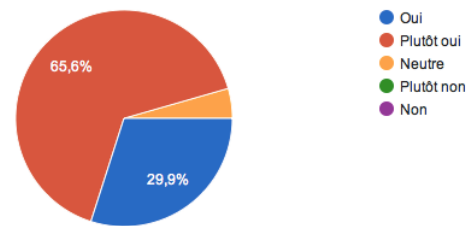


Figure 3 : Satisfaction alimentaire des membres du P2R

De plus, les participants considèrent que les paniers contractuels sont importants dans leur alimentation de tous les jours et cela pour des raisons de saisonnalité des produits (92.4%), de proximité (89.2%), d’origine des produits – les membres appréciant le bio (89.9%)-, de soutien à l’agriculture locale (77.7%) et également pour des raisons de protection de l’environnement (68.2%).

Les paniers contractuels sont-ils important dans votre alimentation ?

157 réponses

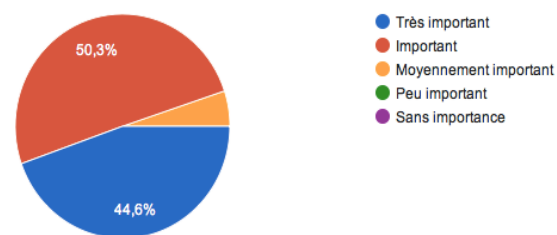


Figure 4 : Importance des paniers pour les membres du P2R

Par ailleurs, nous avons interrogé les membres sur leur fréquence de consommation de produits locaux, saisonniers, de plats végétariens, d’aliments d’origine biologique, de plats préparés maison, de plats pré-préparés, de fast-foods ou dans des restaurants/caféterias. Il ressort qu’une majorité écrasante mange de saison, local, bio et cuisinent à la maison au moins 3 fois par semaine – les membres recevant un panier local et bio toutes les semaines. À l’inverse, très peu de membres du P2R vont dans des fast-foods ou consomment des plats pré-cuisinés.

5.1.3 Choix du mode d'alimentation

Les questions interrogent les membres sur l'importance de certains critères dans le choix de leur alimentation. Sont-ils sensibles à la qualité des aliments ? Ou alors à leur provenance ? Les aspects de proximité (37.6% de « oui », 56.1% de « plutôt oui »)⁴, de qualité nutritionnelle et de santé (40.1% de « oui », 44.6% de « plutôt oui ») ainsi que des critères de confiance dans le mode de production (39.5% de « oui », 49.7% de « plutôt oui ») et d'écologie (37.6% de « oui », 51% de « plutôt oui ») sont tous des motifs de choix dans le mode d'alimentation pour les membres du P2R.

Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de proximité ?

157 réponses

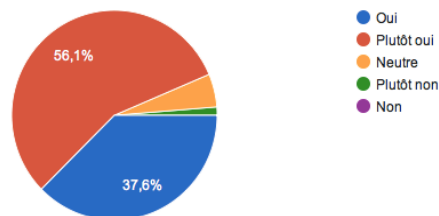


Figure 5 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de proximité

Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de santé et de qualité nutritionnelle des produits ?

157 réponses

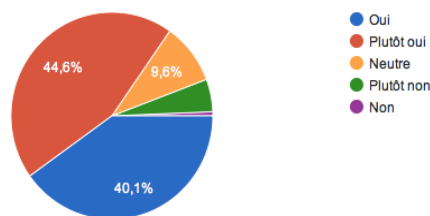


Figure 6 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de santé et de qualité nutritionnelle des produits

⁴ Ce qui donne un total de 93.7% en additionnant le taux « plutôt oui » au taux de « oui »



Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de confiance dans le mode de production ?

157 réponses

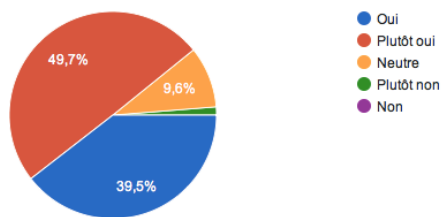


Figure 7 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de confiance dans le mode de production

Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de "protection environnementale" ?

157 réponses

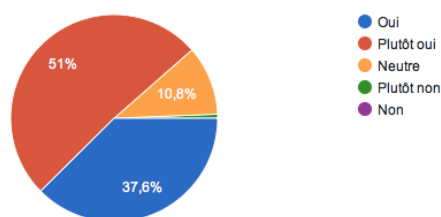


Figure 8 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de « protection environnementale »

Cependant, il ressort que les membres considèrent la qualité des aliments comme l'aspect qui a le plus de poids dans leurs choix alimentaires. Cela signifie qu'en faisant leurs courses, les membres du P2R vont faire surtout attention à choisir des produits qu'ils estiment être de qualité et bon pour leur santé. La proximité des produits importe aussi dans l'alimentation des consommateurs du P2R et c'est pourquoi cet aspect est en seconde place. Dans une moindre mesure, le soutien à une agriculture paysanne locale est un critère de choix. En effet, 15.9% des membres considèrent qu'est cet aspect-là est entièrement un critère de choix (« oui »), 51.6% considère que c'est en partie un critère de choix (« plutôt oui ») et 24.8% sont neutres (« neutre »).



Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de soutien à la paysannerie de la région lausannoise ?

157 réponses

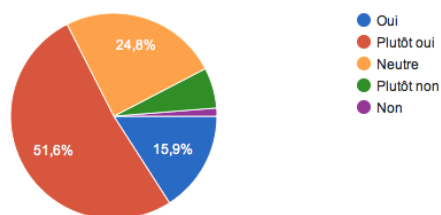


Figure 9 : Proportion des membres du P2R choisissant leur alimentation sur des critères de soutien à la paysannerie de la région lausannoise

5.1.4 Motivations à intégrer le P2R

Ce qui ressort le plus dans cette partie, sont les aspects du mode de production, les membres étant principalement intéressés par des produits issus de l’agriculture biologique, les aspects de localité, de proximité et de saisonnalité suivant ensuite. La qualité nutritionnelle/fraîcheur des aliments ainsi que le soutien à l’agriculture paysanne locale et le fait que la distribution des paniers soit faite à vélo sont aussi des critères de motivation non négligeables. Il est déjà intéressant de remarquer que même si la qualité est, comme nous l’avons démontré précédemment, un critère de choix des produits important pour les membres du P2R, ce n’est pas ce qui a motivé la majorité des adhérents à intégrer la coopérative. En effet, selon nos résultats, l’origine biologique des produits dépasse de loin les autres motivations.

5.1.5 Modes de consommation non-alimentaires (mobilité et énergie)

Au niveau de la mobilité, la majorité des membres se déplacent à pied (64.7%), en bus/tram (56.2%) et en train (43.8%). Une plus petite tranche des membres circule à vélo (36.6%) et une minorité prend la voiture ou le scooter (20.3%). Quant à l’énergie, le plus grand nombre des participants fait attention à sa consommation d’énergie au quotidien (26.8% de « oui », 51% de « plutôt oui ») et ils font pour la plupart des petits gestes afin d’économiser l’énergie tels qu’éteindre les lumières (91.5%), éteindre l’eau du robinet (91.5%), baisser le chauffage (71.2%) ou encore fermer les fenêtres (67.3%). Il est ainsi évident que la majorité des répondants au questionnaire a des pratiques qui pourraient être qualifiées d’éco-responsables; dans tous les cas, ils font attention à leur consommation d’énergie au quotidien.



De plus, nous avons également interrogé les membres sur l'évolution de leur consommation générale suite à l'adhésion à la coopérative et sur l'impact sur les agriculteurs que pouvait avoir, selon eux, la participation à un panier contractuel.

Est-ce que vos habitudes de consommation générales (par exemple la mobilité et la consommation énergétique) ont été influencées par l'expérience de l'achat de denrées alimentaires via le modèle des paniers contractuels ?

157 réponses

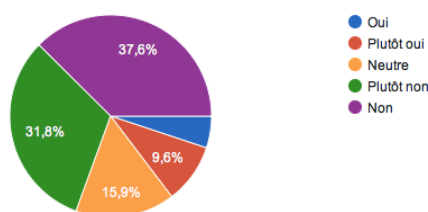


Figure 10 : Proportion des membres selon l'importance de l'influence du P2R sur leur consommation générale (énergie/mobilité)

Quel est à votre avis l'impact du modèle de l'agriculture contractuelle sur les conditions de travail des exploitants agricoles qui ont choisi de l'adopter ?

157 réponses

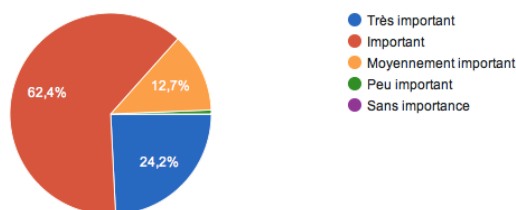


Figure 11 : Proportion des membres du P2R selon l'importance de l'impact du modèle d'agriculture contractuelle de proximité sur les producteurs

5.2 Résultats et analyse des entretiens

Ce qui est fortement ressorti de l'entretien que nous avons réalisé avec Sarah est qu'elle avait, même avant d'intégrer le Panier bio à deux roues, une « conscience » environnementale forte. En plein master en environnement lorsqu'elle a rejoint le P2R, elle était bien informée sur les thématiques comme les systèmes alternatifs de production et de consommation et tout cela l'intéressait beaucoup. Rejoindre une initiative d'agriculture contractuelle de proximité était donc une manière pour elle d'essayer d'agir en faveur de l'environnement. Elle le dit elle-

même : « *c'était une initiative clé en main* ». De plus, elle considère sa participation comme une forme d'engagement politique pour le soutien de l'agriculture paysanne locale.

C'est également cet aspect qu'elle expose comme étant sa motivation principale à adopter le modèle d'agriculture contractuelle de proximité. Elle a été incitée par le fait que ce type d'initiative permet aux agriculteurs d'avoir un revenu correct toute l'année et que cela leur permettait de vivre normalement. Elle milite à travers son adhésion au P2R pour redonner de l'importance au métier d'agriculteur et pour soutenir ceux-ci. Le soutien à l'agriculture de proximité est une raison qui est souvent évoquée dans les différentes recherches scientifiques que nous avons explorées mais qui n'est pas ressorti de manière significative dans les questionnaires, l'aspect d'une agriculture biologique étant plus important pour les membres du P2R.

Dans l'analyse de la littérature que nous avons effectuée précédemment, il ressortait que la qualité nutritionnelle et gustative des produits ainsi que leur fraîcheur était la motivation principale qui poussait les consommateurs à intégrer des ACP. Toutefois, dans le questionnaire que nous avons transmis aux membres du Panier bio à deux roues, la majorité a cité l'origine biologique des aliments comme étant le facteur décisif à son engagement dans la coopérative.

Pourtant, pour cette étudiante, la raison principale de sa participation au P2R n'est pas la qualité des aliments ou leur origine – même si cela a joué un rôle dans sa décision – mais c'est l'aspect de soutien à l'agriculture locale, le soutien aux petits paysans suisses. Bien évidemment, les aspects du mode de production et de la qualité sont également importants pour elle. Elle n'aurait probablement pas choisi d'intégrer cette coopérative si la production n'avait pas été d'origine biologique.

L'aspect pratique, qui n'est pas tellement ressorti dans les questionnaires, a été un élément important pour Sarah. « *C'était utile parce qu'on avait des produits frais, bio juste à côté de chez nous* ». Cependant, ce côté pratique est venu plus tard dans sa participation. Au début, le panier était au contraire plutôt contraignant pour elle étant donné qu'elle n'habitait pas très près du point de distribution. Mais lorsqu'elle a déménagé au centre de Lausanne, cet aspect de contrainte s'est modifié et aujourd'hui, elle considère le panier comme davantage pratique.

Suite à l'entretien que nous avons réalisé avec Ivan, un des membres du comité du P2R, nous pouvons dire qu'il n'était pas autant conscientisé que Sarah, l'étudiante en environnement, mais dans sa famille, l'alimentation a toujours pris une place importante. Il nous a expliqué que le fait de prendre un repas en famille et de cuisiner de bons plats – même si les aliments n'étaient pas bio ou locaux – étaient des pratiques auxquelles ses parents accordaient beaucoup d'importance et qu'il estime également aujourd'hui.

Après cet entretien, nous pouvons dire qu'il a des idées « coïncidant » avec les résultats du questionnaire. En effet, comme nous l'avons dit ci-dessus, la majorité des membres interrogés à travers le questionnaire a donné pour motivation principale le mode de production – biologique – des produits. Il en est de même pour Ivan, pour qui l'aspect bio et local, qu'il considère comme allant de pair, est la principale raison qui l'a poussé à adopter le modèle d'agriculture contractuelle de proximité et en particulier le P2R. Plus précisément, c'est l'association entre le fait qu'il souhaitait s'alimenter avec des produits bio et locaux et le fait qu'il n'avait pas la motivation d'aller au marché chaque semaine. Cette alliance entre son idéal de consommation et la praticité du panier a fait qu'il a intégré le P2R. Les aspects de praticité sont donc également capitaux selon lui. Le P2R lui a permis d'avoir des légumes de qualité, de la région et produit de manière biologique tout cela dans un seul panier à aller récupérer une fois par semaine proche de chez lui.

Enfin, l'aspect coopératif et de participation au sein de la coopérative l'a fortement motivé à l'intégrer. En effet, les rencontres avec d'autres coopérateurs et avec les producteurs lors des demi-journées de travail lui ont permis d'étendre son réseau d'amis à Lausanne et il aimait bien qu'il n'y ait pas seulement l'aspect financier de l'échange marchand. *« Ça va dans ce concept de se dire que tout n'est pas qu'argent, il y a un aspect humain derrière qu'il ne faut en tout cas pas enlever ».*

Le troisième entretien que nous avons réalisé était avec Jasmine qui est également membre du comité du Panier bio à deux roues. La raison qui l'a poussé à intégrer le P2R était qu'elle cherchait un panier local, pas forcément bio, mais qui lui permette d'avoir des produits frais et de qualité dans un seul panier. Cet aspect est important, car pour la plupart des membres du P2R ayant participé au questionnaire, l'origine biologique des aliments était leur motivation



principale. Cependant, pour Jasmine, cela n'était pas un critère de choix. Elle considérait cela comme un plus, mais si le P2R avait été le même avec simplement des produits n'étant pas bio, elle l'aurait quand même intégré. *« Ça fait longtemps que je voulais avoir un panier, pas forcément bio et pas forcément à deux roues, mais un panier local »*. Sa motivation principale était donc de type environnemental: l'aspect local allant de pair avec la saisonnalité. *« L'aspect local est important pour moi car ça réduit les transports et c'est des produits frais »*.

Ce qui l'a motivée sur le moment était le fait de pouvoir bénéficier d'aliments locaux et produits par de petites exploitations maraîchères sans avoir besoin de se rendre au marché et de devoir choisir et faire attention à ce qu'elle achetait. Pour elle, cela représentait un gain de temps d'avoir un panier plutôt que de devoir aller au marché. Cet aspect lui a permis de faire son choix sur le moment, cependant, sa motivation principale est aujourd'hui le fait que le P2R soit une initiative qui permette de soutenir les producteurs en leur apportant un revenu régulier et correct. *« Cela me permettait également d'acheter des produits locaux; je le faisais de toute façon au marché, mais ce qu'il y a en plus pour moi au P2R, c'est la garantie du revenu pour les producteurs »*.

Enfin, le quatrième et dernier entretien a été réalisé avec Margaux, membre du Panier bio à deux roues depuis 2 ans et aujourd'hui responsable de l'épicerie durable La Brouette à Lausanne. Elle nous a exposé très clairement lors de l'entretien que l'alimentation prend dans son quotidien une place très importante: c'est son second poste de dépense après le logement. Elle considère la nourriture comme quelque chose de très important pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête. Intégrer le P2R a été un moyen pour elle de s'assurer qu'elle consommait des produits de qualité, en étant sûre de leur provenance et de leur mode de production, et en même temps de se départir du réseau de l'industrie alimentaire.

Contrairement à Jasmine, Margaux nous a bien fait comprendre que l'aspect de l'origine biologique des produits a été un facteur très important dans son adhésion au P2R. En effet, en reprenant ses mots: *« Nous n'aurions pas adhéré à un panier qui n'était pas bio, nous voulions être sûrs d'avoir des aliments avec le moins de pesticides possible et produits de manière respectueuse. »*

Une de ses motivations principales à avoir intégré une initiative ACP telle que le P2R était la volonté de consommer de manière alternative, de sortir du système de distribution traditionnel (Coop, Migros) et du modèle d'agriculture industrielle. Ainsi, en consommant à travers le P2R, elle peut d'une part soutenir les petites entreprises agricoles de proximité en revalorisant le travail des agriculteurs et en leur garantissant un revenu correct et stable, et d'autre part, elle peut être en accord avec sa volonté de consommer de manière alternative. *« J'adhérais vraiment à tous les fondements du panier bio: la proximité, la nourriture de qualité, le soutien aux producteurs ».*

Le facteur de la qualité des produits, qu'elle associe avec la localité et l'origine biologique des aliments, est une autre motivation qu'elle considère comme décisive à son intégration au panier bio. *« En fait, vu que la production vient vraiment du canton de Vaud, c'était une super garantie quant à la provenance des produits. Après la production est distribuée à vélo dans la ville, donc c'était à la fois près de chez moi, mais sans que ça ait des impacts environnementaux ».* Elle soulève aussi le côté pratique d'avoir une variété importante de légumes et de fruits dans un panier, sans emballage encombrant, et que le choix des produits soit donc délégué. Pour elle, il est agréable que le P2R permette aux consommateurs de: *« ne pas se poser de question; qu'il puisse faire ses courses les yeux fermés ».*

6. L'environnement, le social ou la praticité ?

Dans ce chapitre, nous allons reprendre les résultats des questionnaires et des entretiens et les comparer avec nos hypothèses. En reprenant nos trois hypothèses de départ, nous pouvons maintenant affirmer que nous les avons testées, toutefois, il n'est pas possible d'y répondre. En effet, une multitude de motivations sont développées dans les ouvrages scientifiques et rien qu'avec nos questionnaires, nous avons récolté une panoplie d'informations concernant les motivations des membres à avoir intégré le P2R. Suite aux entretiens nous avons pu approfondir et détailler pour ces quatre personnes en particulier, cependant, nous ne pouvons pas tirer des conclusions générales de ces données.

Rappelons les hypothèses. La première était la suivante: les membres du Paniers bio à deux roues l'ont intégré pour des raisons de type environnementales. La seconde supposition est que



les membres du P2R l'ont intégré pour des raisons sociopolitiques. Quant à la troisième elle soutenait que les membres du P2R l'ont intégré pour des raisons de praticité.

Nos trois hypothèses ont potentiellement une part de « juste ». Les motivations de types environnementales (première hypothèse) ont été abordées lors de nos questionnaires et entretiens et représentent effectivement un facteur d'intégration au P2R tout comme les aspects de soutien à l'agriculture locale et de coopération (deuxième hypothèse) ainsi que les raisons pratiques comme le gain de temps et la diminution de la contrainte (troisième hypothèse).

En effet, dans la littérature sur les motivations, nous avons remarqué qu'une majorité des membres des ACP/AMAP/CSA les ont intégré pour des raisons environnementales. Dans notre questionnaire ces raisons-là sont également les plus citées; les membres ayant en majorité de l'intérêt pour des produits bio, locaux et de qualité. C'est également ce que nous avons vu dans nos entretiens où les quatre membres considèrent les aspects bio, local et de qualité comme des facteurs essentiels à leur participation. Cependant, la protection de l'environnement en temps que telle n'a pas été beaucoup évoquée mais c'est, pour les coopérateurs que nous avons interviewés, sous-jacent aux autres facteurs de motivations. Par exemple, la consommation locale permet de réduire les transports et donc les émissions de CO₂, ainsi que la production biologique avec moins d'intrants chimiques permet de préserver les sols, les eaux et la biodiversité. Au final la consommation locale et l'agriculture biologique permettent de préserver l'environnement.

Selon les résultats des questionnaires, les aspects sociopolitiques comme le soutien à l'agriculture paysanne locale, la coopération et l'engagement politique ne sont pas considérés majoritairement comme influençant le choix de consommer dans une initiative ACP. Cependant, lors de nos entretiens, ces aspects sont ceux qui ont le plus motivé les membres. En effet, le soutien aux agriculteurs a été cité par trois sur quatre des membres interviewés et le côté coopératif par deux d'entre eux. Les coopérateurs avec qui nous nous sommes entretenus font probablement partie de la minorité des participants au questionnaire qui considèrent que le lien social et le soutien à l'agriculture étaient des facteurs d'adhésion.



Les aspects de praticité comme la diminution de la contrainte ont été évoqués à travers nos entretiens mais, à l'image des résultats de nos questionnaires et des résultats des différentes études scientifiques que nous avons relatées, il prend une place moins importante dans la motivation des consommateurs à intégrer une initiative ACP. L'aspect du rapport qualité-prix que nous avons pris en compte dans notre troisième hypothèse n'est ressorti que dans une moindre mesure dans nos questionnaires et nos entretiens; nous en déduisons donc qu'il n'est pas réellement un facteur de motivation pour les membres du P2R. Au contraire, certains sont même prêts à payer plus cher pour bénéficier de produits locaux, bio et de qualité.

Cependant, il est méthodologiquement impossible d'extrapoler les résultats de nos entretiens à l'entièreté des adhérents du Panier bio à deux roues et les questionnaires ne permettent pas non plus de tirer des conclusions générales sur les motivations. Néanmoins, nous pouvons relever certains faits intéressants qui sont ressortis de notre étude.

En effet, il est possible de mettre en avant un phénomène en particulier : les motivations sont diverses et même si les membres de la coopérative ont pu exposer une raison spécifique, en réalité les individus sont motivés par plusieurs facteurs à la fois qui s'imbriquent les uns aux autres, certains ayant plus d'importance et d'autres n'ayant aucun poids dans la balance. C'est ce que nous avons remarqué au travers de nos quatre entretiens. Chaque partie avait une motivation principale, mais d'autres facteurs les ont influencé et leur ont permis de choisir ou non d'adopter le modèle d'agriculture contractuelle de proximité. Dans le cas de Ivan par exemple, sa raison principale à intégrer le P2R était l'aspect bio/local mais d'autres facteurs comme la praticité et le soutien à l'agriculture locale l'ont aussi influencés. Pour Sarah par contre, le soutien aux agriculteurs est son motif premier, mais les aspects de l'origine biologique des produits et de la localité ont également joué un rôle important dans sa décision.

Un second phénomène que nous avons pu constater est que les motivations ne restent pas les mêmes tout au long de la participation à une initiative ACP. Effectivement, dans le cas des quatre entretiens réalisés, certains « avantages » des paniers contractuels se sont révélés au fil des années d'adhésion et d'autres ont pris moins d'importance. Dans notre interview avec elle, Sarah a évoqué le fait que l'aspect pratique et de gain de temps des paniers contractuels est venu seulement après quelques années. Elle nous explique qu'au contraire le panier était un



peu contraignant au début de son engagement et que plus tard seulement, cette contrainte a disparu pour elle. Pour Ivan, par exemple, le soutien aux petites entreprises agricoles était un avantage lorsqu'il a rejoint le P2R mais il le dit très clairement : « *maintenant, 6 ans plus tard, c'est même devenu prépondérant* ». Ce phénomène a été traité dans la littérature, notamment par Rosie Cox et ses collègues (2008) et c'est ce qu'ils appellent « the graduation effect ». Selon eux, les motivations évoluent au cours de la participation et de l'engagement; les membres d'ACP, après avoir pensé à leur consommation alimentaire, sont poussés à faire face à d'autres aspects de leur consommation ou de leur style de vie et leurs motivations évoluent. Souvent, les membres deviennent plus concernés par l'environnement et font plus attention à leur consommation au quotidien.

Cependant, dans le questionnaire, nous avons abordé le sujet en demandant aux membres si l'adhésion au P2R avait fait évoluer leur style de consommation autre qu'alimentaire au quotidien, et une majorité a répondu par la négative. La plupart des coopérateurs n'ont pas changé leur manière de consommer, beaucoup exposent que le panier était « l'aboutissement » d'une réflexion sur l'environnement que le début d'une conscientisation. C'est le cas pour Jasmine qui nous a dit : « *Je pense que le panier en temps que tel permet un peu de mettre en adéquation les actes de consommation avec les valeurs mais il ne crée pas d'autres agissements en plus. Je ne vais pas commencer à faire du vélo parce que mon panier est livré à vélo par exemple.* »

Conclusion

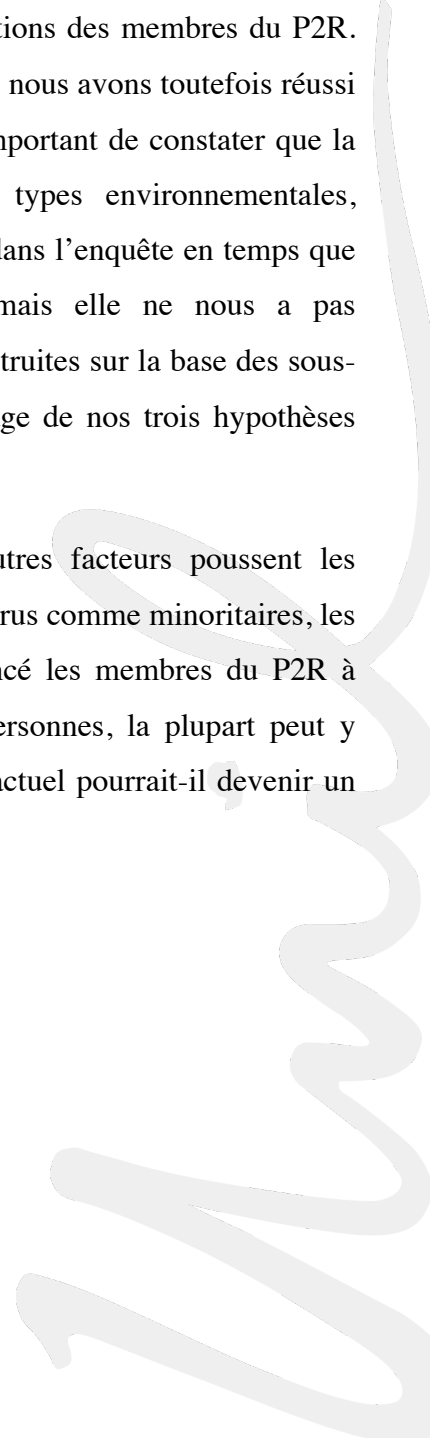
Afin de conclure ce travail, nous allons revenir sur le but de notre recherche ainsi que sur les méthodes et les résultats de notre enquête. Nous avons essayé d'identifier les motivations qui pouvaient pousser les consommateurs à adopter le modèle d'agriculture contractuelle de proximité en nous appuyant sur le cas de la coopérative lausannoise le Panier bio à deux roues. Nous voulions savoir ce qui avait motivé les membres du P2R à intégrer cette initiative ACP.

Avec un questionnaire qualitatif adressé aux 300 membres de la coopérative, nous avons tenté d'identifier les motivations de ceux-ci. À travers quatre entretiens semi-directifs avec différents coopérateurs du P2R, nous avons ensuite essayé de détailler les résultats de l'enquête par questionnaire.

Ce qui est fortement ressorti dans les questionnaires et qui est revenu dans les entretiens, sont les aspects environnementaux, comprenant plus particulièrement le bio, le local et la qualité, ainsi que les aspects sociopolitiques comme le soutien à l'agriculture locale et la coopération au sein de l'ACP. Ce sont les principales motivations des coopérateurs du Panier bio à deux roues.

Notre étude a permis de mettre en exergue les principales motivations des membres du P2R. Nous n'avons pas cherché à les expliquer ou à les comprendre mais nous avons toutefois réussi à les identifier dans le cas particulier du P2R. Cependant, il est important de constater que la catégorisation que nous avons réalisée – les motivations de types environnementales, sociopolitiques et pratiques – n'a, au final, pas été très pertinente dans l'enquête en temps que telle. Certes, cette catégorisation facilite la compréhension, mais elle ne nous a pas particulièrement aidé pour la recherche. Nos questions ont été construites sur la base des sous-hypothèses et elles n'auraient pas pu être plus générales, à l'image de nos trois hypothèses principales.

Malgré des motivations principales similaires, de nombreux autres facteurs poussent les consommateurs à intégrer une initiative ACP. Même s'ils sont apparus comme minoritaires, les aspects de prix, de praticité ou encore de lien social ont influencé les membres du P2R à l'intégrer. L'offre des paniers touche une grande diversité de personnes, la plupart peut y trouver son bonheur. Ainsi, à l'avenir, le système de panier contractuel pourrait-il devenir un modèle de consommation adapté à tous ?



Bibliographie

- Adam, K. L. (2006). Community Supported Agriculture. *National Sustainable Agriculture Information Service*, 16.
- Baumann, W., & Moser, P. (1999). *Bauern im Industriestaat: agrarpolitische Konzeptionen und bäuerliche Bewegungen in der Schweiz 1918 - 1968*. Zürich: Orell Füssli.
- Bitoun, P., & Lefebvre, C. (2010). *Qui sont les consommateurs-citoyens de l'AMAP La Riche en Bio ?* (p. 17). INRA.
- Bonneau, M. (2014). *Qui sont les membres des paniers bio ? Une étude de cas sur l'Heureux Nouveau*. Université libre de Bruxelles.
- Born, B., & Purcell, M. (2006). Avoiding the Local Trap: Scale and Food Systems in Planning Research. *Journal of Planning Education and Research*, 26(2), 195-207.
<https://doi.org/10.1177/0739456X06291389>
- Bougherara, D., Grolleau, G., & Mzoughi, N. (2009). *Buy local, pollute less: What drives households to join a community supported farm?* (Working Papers SMART - LERECO No. 9-3). INRA UMR SMART-LERECO. Consulté à l'adresse
<https://econpapers.repec.org/paper/raewpaper/200903.htm>
- Brehm, J. M., & Eisenhauer, B. W. (2008). Motivations for Participating in Community-Supported Agriculture and Their Relationship with Community Attachment and Social Capital. *Southern Rural Sociology*, 23(1), 94-115.
- Brown, C., & Miller, S. (2008). The Impacts of Local Markets: A Review of Research on Farmers Markets and Community Supported Agriculture (CSA). *American Journal of Agricultural Economics*, 90(5), 1298-1302.

- Cooley, J. P., & Lass, D. A. (1998). Consumer Benefits from Community Supported Agriculture Membership. *Review of Agricultural Economics*, 20(1), 227.
<https://doi.org/10.2307/1349547>
- Cox, R., Holloway, L., Venn, L., Dowler, L., Hein, J. R., Kneafsey, M., & Tuomainen, H. (2008). Common ground? Motivations for participation in a community-supported agriculture scheme. *Local Environment*, 13(3), 203-218.
<https://doi.org/10.1080/13549830701669153>
- Deverre, C., & Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (317), 57-73. <https://doi.org/10.4000/economierurale.2676>
- Deverre, C., & Marie, C. (2008). *L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissage ou refondation des systèmes agro-alimentaires ?* (Vol. 89).
- Droz, Y., & Forney, J. (2007). *Un métier sans avenir? la grande transformation de l'agriculture suisse romande*. Paris : Genève: Karthala; IUED.
- Dubuisson-Quellier, S., & Lamine, C. (2004). Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et de légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs. *Sciences de la société*, (62), 144-167.
- Dufeu, I., & Ferrandi, J.-M. (2013). Les ressorts de l'engagement dans une forme particulière d'échange collaboratif entre producteur et consommateurs : les AMAP. *Décisions Marketing*, (72), 157-178.
- Farnsworth, R. L., Thompson, S. R., Drury, K. A., & Warner, R. E. (1996). COMMUNITY SUPPORTED AGRICULTURE: FILLING A NICHE MARKET. *Journal of Food Distribution Research*, 27(1). Consulté à l'adresse
<http://ageconsearch.umn.edu/record/27792>

- Hvitsand, C. (2016). Community supported agriculture (CSA) as a transformational act—distinct values and multiple motivations among farmers and consumers. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 40(4), 333-351.
<https://doi.org/10.1080/21683565.2015.1136720>
- Kolodinsky, J. M., & Pelch, L. L. (1997). Factors Influencing the Decision to Join a Community Supported Agriculture (CSA) Farm. *Journal of Sustainable Agriculture*, 10(2-3), 129-141. https://doi.org/10.1300/J064v10n02_11
- Lamine, C. (2005). Settling Shared Uncertainties: Local Partnerships Between Producers and Consumers. *Sociologia Ruralis*, 45(4), 324-345. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9523.2005.00308.x>
- Lamine, C., & Perrot, N. (2008). *Les AMAP: un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs?* Gap, France: Yves Michel.
- Laurent, N. (2003). Guide pour la création d'une AMAP. Alliance.
- Lehmann, B., & Stucki, E. (1997). Les paiements directs, instrument central de la politique agricole suisse. *Économie rurale*, 241(1), 34-42.
<https://doi.org/10.3406/ecoru.1997.4886>
- Maréchal, G. (2011). La comparaison entre une pratique française, l'AMAP, et son inspirateur le Teikei. In P. U. de Rennes (Éd.), *Du teikei aux AMAP. Le renouveau de la vente directe des produits fermiers locaux*. Presses Universitaires de Rennes. Consulté à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01522188>
- McFadden, S. (2003). Community farms in the 21st Century : Poised for Another Wave of Growth ?
- Merle, A., & Piotrowski, M. (2012). CONSOMMER DES PRODUITS ALIMENTAIRES LOCAUX Comment et pourquoi ? *Décisions Marketing*, (67), 37-48.



- Moisière, X. (2007). *Les circuits courts alimentaires à Rennes métropole*. Université de Rennes, Rennes.
- Mundler, P. (2007). Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité. *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, (20). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/ruralia/1702>
- O'Hara, S. U., & Stagl, S. (2001). Global Food Markets and Their Local Alternatives: A Socio-Ecological Economic Perspective. *Population and Environment*, 22(6), 533-554. <https://doi.org/10.1023/A:1010795305097>
- O'Hara, S. U., & Stagl, S. (2002). Endogenous preferences and sustainable development. *The Journal of Socio-Economics*, 31(5), 511-527. [https://doi.org/10.1016/S1053-5357\(02\)00134-8](https://doi.org/10.1016/S1053-5357(02)00134-8)
- Olivier, F. (2007, juillet). *Producteurs et consommateurs dans le cadre des AMAP en Rhône-Alpes : de la relation à la mise en réseau, pour quel développement rural ?* Institut d'Etudes Politiques de Lyon, Lyon.
- Ostrom, M. (2008). Community supported agriculture as an agent of change is it working? *Remaking the North American Food System: Strategies for Sustainability*, 99-120.
- Perez, J., Allen, P., & Brown, M. (2003). Community Supported Agriculture on the Central Coast: The CSA Member Experience. Consulté à l'adresse <https://escholarship.org/uc/item/5wh3z9jg#main>
- Porcher, N. (2011, janvier 21). *L'agriculture contractuelle de proximité en Suisse romande*. Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), 34093 MONTPELLIER Cedex 5 (France). Consulté à l'adresse http://fracp.ch/files/6514/5451/2358/These_Master_ACP_Natacha_Porcher_-_dec_2010.pdf

- Schnell, S. M. (2010). FOOD WITH A FARMER'S FACE: COMMUNITY-SUPPORTED AGRICULTURE IN THE UNITED STATES. *Geographical Review*, 97(4), 550-564.
<https://doi.org/10.1111/j.1931-0846.2007.tb00412.x>
- Schrank, Z., & Running, K. (2018). Individualist and collectivist consumer motivations in local organic food markets. *Journal of Consumer Culture*, 18(1), 184-201.
<https://doi.org/10.1177/1469540516659127>
- Sharp, J., Imerman, E., & Peters, G. (2002). Community Supported Agriculture (CSA) : Building community Among Farmers and Non-Farmers. *Journal of Extension*, 40(3), 1-9.
- Smith, A., Watkiss, P., Tweddle, G., McKinnon, A., Browne, M., Hunt, A., ... Cross, S. (2005). *The validity of food miles as an indicator of sustainable development* (Issue 7 No. ED50254). DEFRA.
- Vernet, F., Himbert, M.-N., & Pepper, C. (2017). *S'engager dans une AMAP*.
- Zepeda, L., Reznickova, A., & Russell, W. S. (2013). CSA membership and psychological needs fulfillment: an application of self-determination theory. *Agriculture and Human Values*, 30(4), 605-614. <https://doi.org/10.1007/s10460-013-9432-z>
- Zsolnai, L., & Podmaniczky, L. (2010). Community-Supported Agriculture. In *The Collaborative Enterprise : Creating Values for a Sustainable World* (Peter Lang Academic Publishers). Oxford.



Webographie

- Charte des AMAP. (2014, mars). Mouvement inter-régional des AMAP. Ribécourt. Consulté 8 juin 2018, à l'adresse <http://miramap.org/LA-CHARTE-DES-AMAP-2014.html>
- Celebrate Community-Supported Agriculture! (s. d.). Consulté 2 mai 2018, à l'adresse <http://csaday.info/csa-charter/>
- Episode 11 – panier bio – Aujourd'hui. (s. d.). Consulté 22 février 2018, à l'adresse <http://nous-aujourd'hui.ch/11-panier-bio/>
- Equiterre, & Société suisse pour la protection de l'environnement. (2012). *Evaluation d'impact sur la santé: impact sur la santé de la population suisse d'une agriculture de proximité contribuant d'une manière prépondérante à l'approvisionnement en denrées alimentaires de notre pays: rapport final*. Genève]: EIS Plateforme. Consulté à l'adresse http://www.impactsante.ch/pdf/EIS_paysages_agricoles_et_sante_2012.pdf
- Hansjörg Haas, Prilly. (s. d.). Consulté 22 février 2018, à l'adresse <http://ma-petite-entreprise.ch/portraits-dentrepreneurs/hansjorg-haas-prilly>
- La charte des AMAP | Site officiel du Réseau AMAP Auvergne Rhône-Alpes. (s. d.). Consulté 22 février 2018, à l'adresse <http://amap-aura.org/la-charte-des-amap/>
- Les Jardins de Nyon (2018). Concept des Jardins de Nyon. *Lesjardinsdenyon.clubdesk.com*. Repéré à <http://www.lesjardinsdenyon.clubdesk.com/clubdesk/www?p=100221> (consulté le 15.05.18).
- Le panier bio à deux roues (2012). La coopérative. *P2r.ch*. Repéré à https://www.p2r.ch/cooperative_a.html (consulté le 10.01.18).
- Le panier bio à deux roues (2012). Accueil. *P2r.ch*. Repéré à https://www.p2r.ch/accueil_b.html (consulté le 10.01.18).
- Uniterre (2012). Nouvelle plateforme bio de proximité à Lausanne. *Uniterre.ch*. Repéré à <https://uniterre.ch/fr/thematiques/2012/nouvelle-plateforme-bio-de-proximite-lausanne> (consulté le 27.02.18).

Annexes

Guide d'entretien

- 1) Quelle place occupe l'alimentation dans votre quotidien, dans votre vie ?
- 2) Comment en êtes-vous venu à être membre du Panier bio à deux roues ?
- 3) Quelles ont été vos motivations à intégrer le P2R ?
- 4) Pour quelles raisons ces différentes motivations vous ont-elles poussé à intégrer le P2R ?
- 5) Est-ce que des raisons environnementales comme le bio, la localité, la proximité et la saisonnalité des produits ont-elles influencé votre choix à intégrer le P2R ?
- 6) Si oui, quel est le facteur parmi les 4 qui vous a le plus influencé ?
- 7) Pourquoi ?
- 8) Est-ce que des raisons sociopolitiques comme le soutien à l'agriculture locale, la coopération et la création de liens sociaux ont-elles influencé votre choix à intégrer le P2R ?
- 9) Si oui, quel est le facteur parmi les 3 qui vous a le plus influencé ?
- 10) Pourquoi ?
- 11) Est-ce que des raisons de praticité comme moins de contraintes, un gain de temps et un meilleur rapport qualité-prix ont-elles influencé votre choix à intégrer le P2R ?
- 12) Si oui, quel est le facteur parmi les 3 qui vous a le plus influencé ?
- 13) Pourquoi ?
- 14) Pouvez-vous dire que l'intégration au P2R a influencé l'adéquation entre vos valeurs et vos actes ?



Retranscription des entretiens et questionnaire

Entretien avec Sarah

Qu'est-ce que représente pour toi le Panier bio à deux roues dans ton alimentation en terme de proportion ?

En terme de proportion, je complète un peu, surtout avec les fruits. Mais pour les légumes, je n'achète souvent pas grand chose de plus. Ça me couvre quand même une bonne partie, je dirais 60 à 70%. Ça fait des années et des années que j'y suis, j'étais là au tout début, donc si je suis restée, c'est que ça me convient bien.

Et en terme de temps, de contrainte ?

Je dirais que ça me fait gagner du temps, parce qu'à Lausanne, il y a le marché le mercredi matin et le samedi matin et souvent le week-end je ne suis pas là et le mercredi matin je travaille, donc le P2R est une alternative car de toute manière je ne peux pas aller au marché.

Comment en es-tu venue à devenir membre du P2R, quelles ont été tes motivations ?

Alors à l'époque, j'habitais à Prilly et j'habitais à 10 minutes à pied de la ferme et honnêtement, je ne me souviens plus si je les ai vus une fois sur un stand, mais je ne suis pas sûre qu'ils fussent beaucoup sur des stands à l'époque. J'étais en couple, en ménage à ce moment-là et j'étais au tout début de mes études en environnement, parce que j'avais fait mon Bachelor en psychologie et puis après, j'avais commencé un master en environnement. Donc je pense que j'étais un peu là-dedans et je m'intéressais à tout ça et c'était un peu une manière d'essayer. Et puis, en fait avec mon ami de l'époque, on allait assez souvent au début les jeudis soir faire la mise en panier. On avait trouvé ça très chouette de rencontrer des gens et il y avait vraiment ce côté de permettre au producteur d'avoir une alternative à la grande distribution. C'était vraiment ça mon motif de base et puis en même temps je trouvais ça chouette d'avoir des légumes que tu ne connais pas, que tu n'as pas l'habitude d'acheter. Donc je dirais que ma première motivation était vraiment de faire cela comme un acte politique, d'une certaine manière, et secondairement, c'était utile parce qu'on avait des produits frais, bio juste à côté de chez nous et en plus, on rencontrait du monde en faisant la mise en panier.

Est-ce des raisons socio-politiques comme le soutien à l'agriculture locale, la coopération, la participation et la création de lien social qui ont influencé ton choix ?

Je pense que c'est un bon résumé. Je ne savais pas du tout en commençant ce que ce serait de faire des mises en panier, donc je pense vraiment qu'au début c'était les circuits courts qui m'intéressaient. Je commençais à m'intéresser à tout cela avec les cours qu'on avait avec Dominique Bourg et d'autres, et on voyait à quel point le fonctionnement du système économique est terrible et là, c'était vraiment une alternative « clé en main ». Je suis assez sensible au fait de me dire que chaque petit pas est important, qu'on est dans un système et du coup de me dire que je mets de l'argent, j'investis dans la coopérative et je fais partie de quelque chose. Du coup mon argent est mis dans une bonne structure. Donc pour moi, à la base, c'était vraiment pour soutenir les agriculteurs.

Pour quelles raisons agir au niveau de l'agriculture était important pour toi ?

C'est une bonne question. « Elle réfléchit ». Je pense que peut-être, si j'avais pu faire dans les autres domaines, je l'aurais fait. C'est juste que du coup, à l'époque, et encore maintenant, c'est un système qui s'est bien développé dans ce secteur-là de l'économie. Maintenant, je m'intéresse de plus en plus à l'économie sociale et solidaire et donc du coup, je m'intéresse à d'autres domaines et ils me semblent tout aussi importants. Après, c'est vrai que l'agriculture et l'alimentation sont au centre de tout. C'était aussi ce qui m'a vraiment intéressé dans cette initiative, le fait que ce soit bio. Je pense qu'il existe d'autres initiatives mais qui ne sont pas forcément d'agriculture biologique et pas forcément locales. Donc là, le fait que le P2R rassemble vraiment les deux et qu'en plus ils soient cohérents jusqu'au bout des ongles avec les transports à vélo, je me suis dit que c'était hyper chouette. J'ai également rencontré François Turk, l'ancien coordinateur et je me suis dit qu'ils étaient à fond et qu'ils portaient vraiment les valeurs qu'ils proposent. Mais pourquoi l'agriculture ? « Elle réfléchit ». C'est une bonne question, si je me souviens je te redis, mais c'est vrai que là c'est dur d'y répondre.

Y a-t-il aussi des raisons environnementales qui t'ont poussé à intégrer le P2R, comme la qualité des produits, le bio, la localité, la saisonnalité et/ou la proximité ?

Tout était important. Je me souviens à l'époque c'était surtout le bio au début et puis après c'était un plus l'aspect local. En environnement, on commençait à parler de bio-régionalisme, d'essayer de revenir au local et puis de créer des systèmes économiques résilients au niveau local. Du coup, cela me semblait complètement là-dedans. C'était chouette aussi d'avoir toujours des légumes différents, c'est toujours la surprise, tu ne choisis pas. Du coup, j'avais l'impression de plus me caler sur un rythme suivant celui de la nature. Revenir à une relation avec la nature où tu te contentes de ce qu'il y a.

Au niveau pratique, le fait que ça soit pour toi moins contraignant t'a-t-il poussé à intégrer le P2R au début ?

Le côté pratique, moins contraignant est venu après. Au début, c'était plutôt contraignant au niveau logistique. Dans le sens où je n'avais pas de voiture et souvent on allait chercher le panier directement à Cery (Prilly). Mais du coup, ce n'était pas toujours pratique parce qu'on devait marcher toute la montée et puis j'étais beaucoup plus casanière à l'époque et il fallait à chaque fois y aller et revenir. Maintenant, c'est beaucoup plus pratique parce que c'est sur mon chemin pour rentrer car je suis à Lausanne-centre et donc, le côté contraignant, au début, c'était plus un effort à fournir je pense. Même si c'était chouette d'aller parfois aider les jeudis soir à la mise en panier, au début c'était pas forcément pratique et puis j'ai le souvenir que je n'allais jamais au marché à l'époque, ce que je fais maintenant en plus. Avant, c'était la Migros et on allait une fois par semaine en couple faire les courses donc ça n'était pas pour des raisons de praticité qu'on a intégré le P2R au début.



Pour toi, le lien social, la coopération étaient-ils importants au début ?

Je n'avais pas encore conscience de cela. Après coup, c'est venu quand on a commencé à aller aider le jeudi soir, on s'est dit que c'était super sympa en plus, un pic-nic était toujours organisé à la fin et puis on s'est enflammé, on se disait que c'était génial. Il y avait moins de monde dans la coopérative, c'était plus facile de tisser des liens avec des gens qu'on revoyait la fois d'après. Donc oui, c'est venu après coup, avant je n'avais pas du tout conscience de ce que c'était. C'est plus le côté social indirect qui m'a poussé à intégrer le P2R. Dans le sens où on fait tous partie d'un truc et on aide tous mais d'une manière indirecte, comme un acte politique. Je choisis de passer par cette filière-là et d'avoir un abonnement et de partager des valeurs communes avec tous les membres sans pour autant les avoir rencontrés. Au début c'était également la question de « qu'est-ce que je peux faire de mon argent ? » En fait je peux choisir d'investir dans telles ou telles initiatives et puis ce qui m'a touché au tout début c'était de se dire que les agriculteurs avaient un revenu pour toute l'année. On payait à l'année et du coup pour moi c'était important qu'ils puissent vivre normalement. Pour moi, ce sont les personnes les plus importantes de l'économie. Sans agriculteur, on ne fait rien, pour moi la place qu'on leur octroie aujourd'hui est scandaleuse et ces initiatives, pour moi, visent à leur redonner une plus juste place dans l'économie et que ça soit plus équitable. Le fait que les agriculteurs puissent fixer les prix en fonction de leur production était également un motif dont j'avais conscience dès le début et qui m'a motivé.

Penses-tu que ton intégration au P2R a influencé l'adéquation entre tes valeurs et tes actes ?

« Elle réfléchit ». Je ne saurais pas dire si c'est ça qui a influencé ma participation, mais en soit je pense que comme il y a de plus en plus de monde dans ces initiatives, c'est de plus en plus facile d'être juste consommateur, il y a moins besoin de faire les demi-journées de travail. Je pense que, du coup au début, il y avait plus ce côté-là et maintenant, c'est plus facile de considérer ça comme un moyen pratique d'avoir des légumes. C'est moins un acte militant. Mais oui, j'ai l'impression aujourd'hui d'être plus en accord avec mes valeurs. En même temps j'ai l'impression que sitôt que tu es en couple et bien c'est moins facile de faire des efforts surtout si un des partenaires est moins sensible à ces thématiques-là. Par exemple j'ai pris l'avion en janvier pour aller en vacances et maintenant j'ai envie de partir pour voyager... Mais c'est vrai que dans la nourriture, par contre, j'étais déjà végétarienne quand j'ai pris l'abonnement au panier mais je pense que ça m'a conscientisé, que je suis plus consciente des produits locaux et de saison. Même si ça m'arrive encore d'acheter des citrons, parce que j'adore ça (rire). Et puis je n'arrive pas à consommer que de cette manière-là mais je pense ça nous remet dans une forme de saisonnalité, cela nous permet de nous rendre compte que si on veut manger que de saison et bien on a du chou en hiver et en été de la salade et des fruits. Il y a pleins de légumes sympas et c'est vrai que ça permet d'avoir une connaissance des légumes en fonction des saisons. Tu peux découvrir ça à travers le panier et c'est chouette. Au final c'est un acte concret, c'est une initiative concrète qui marche, donc peut-être que ça donne aussi de l'espoir pour d'autres choses, pour agir dans d'autres domaines. Je pense en tout cas que ça m'a fait du bien de m'inscrire et de continuer (depuis 8 ans); si j'y suis restée, c'est que ça m'apporte quelque chose et je pense qu'au fond, ça me permet d'être en adéquation avec mes valeurs. Maintenant, je vais au marché aussi quand j'ai le temps et j'essaie d'aller le moins possible dans les grandes surfaces, chose à laquelle je ne faisais pas forcément attention au début de mon abonnement.

Est-ce que des questions de saisonnalité des aliments t'ont également poussé à intégrer le P2R ?

Si on veut. Pour moi c'était un peu lié; c'est un tout pour moi. Le bio et le local comprennent la saisonnalité. Quand je dis bio et local, ça va de paire avec de saisons. Acheter des tomates bio sous serre qui viennent d'Yverdon ça n'a pas de sens, ce n'est pas dans la démarche que je recherche.

Etait-ce important pour toi le fait d'agir pour l'agriculture locale, pour les petits paysans, en tant que soutien ?

Pour moi, c'était dans la logique, dans la continuité de tout ça finalement. C'est aussi sortir du label Bourgeon/Bio de la Coop et de la Migros, même si au final certains produits pourraient peut-être être les mêmes. Pour moi, le parcours doit être le plus court possible. C'était une conséquence du choix que j'ai fait pour le panier, ça m'a amené aussi à réfléchir à ça et j'ai trouvé que c'était un plus qui était non négligeable. Maintenant, 6 ans plus tard, c'est même devenu prépondérant. C'est clair qu'il y a le bio, le local mais la grande distribution, j'essaie d'y mettre le moins les pieds possible parce que ce système-là ne me convient pas. Je pense qu'on doit en sortir et qu'il y a des alternatives en ville. Ce qui n'est pas forcément le cas quand tu vis à la campagne ou dans un endroit excentré et que tu aimerais bien le faire. Cela veut dire que tu dois prendre ta voiture pour faire toi les km. Comme exemple, moi qui viens de la vallée de Joux dans le Jura, à 1000 m, à part les paysans qui font de la production laitière il n'y a rien. Donc il faut aller acheter les fruits et légumes, sauf si tu as ton propre jardin, en magasins. Si tu as envie de mettre ça en pratique, soit tu fais ton jardin toi-même, sinon tu n'as pas d'autre choix que d'aller à la Coop et à la Migros de la vallée. Ou alors, tu peux prendre ta voiture pour aller voir les agriculteurs qui sont en plaine, mais après, est-ce que la démarche est juste ou pas ? Je pense qu'en ville on peut faire ce choix-là et je trouve que c'est important d'appuyer des initiatives comme le panier à deux roues et d'autres de ce style.

Est-ce que le côté participatif et coopératif t'a motivé à intégrer le P2R ?

Alors, ce qui m'a plu dans la démarche, c'est que quand je suis venu à Lausanne, je n'avais pas un grand réseau d'amis dans cette ville, donc finalement, je trouvais ça intéressant de rencontrer des gens. Je trouvais bien qu'il n'y ait pas seulement l'aspect financier de se dire « je paie mon panier, je viens le chercher et c'est tout ». Je trouvais aussi la démarche de fournir du travail très intéressante. Ça va dans ce concept de se dire que tout n'est pas qu'argent, il y a un aspect humain derrière qu'il ne faut en tout cas pas enlever et oui je trouve que c'est important et personnellement, j'ai trouvé ça chouette car ça m'a permis de connaître des gens puis ensuite de rentrer dans le comité et de faire de belles rencontres et de créer des liens avec, soit des agriculteurs, soit avec des gens que tu croises après dans la vie de tous les jours. En fait, je suis arrivé là par hasard mais je suis très content et c'est pour cela que j'y suis encore.

Est-ce que pour toi, le panier a été contraignant ou plutôt l'inverse ?

Alors quand j'ai commencé, je n'y voyais que du pratique. Avec mon style de vie, ce que j'avais comme fonctionnement et avec le travail, c'était parfait. Je travaillais à 100%, j'étais tout seul, le panier était à côté de chez moi. Je bossais, je prenais le métro, j'arrivais au point de distribution chercher mon panier, c'était top quoi. Maintenant, tout ça a vraiment changer, j'ai des enfants, je travaille à 50%, je vais également au marché et là, du coup, pour moi, ce n'est pas que ça devient une contrainte, mais à l'heure actuelle, je suis plus dans l'optique que j'ai le panier pour soutenir la démarche parce que je trouve qu'elle est bien, je suis au panier pour soutenir l'initiative. C'est pratique quand je ne peux pas aller au marché, mais à l'heure actuelle dans mon mode de vie, je pourrais me passer du panier parce que je travaille moins, j'ai plus de temps donc je vais au marché où il y a encore moins d'intermédiaires car je suis directement en contact avec le producteur. Je sais ce que je veux, je le lui demande directement et maintenant je sais quels sont les produits de saisons, j'ai appris, j'ai compris, je me suis renseigné. Donc maintenant, je suis à une autre étape, mais si la question se posait quand j'ai commencé, vraiment c'était top. Tu découvres de nouveaux légumes, tu apprends les saisons et tu ne choisis pas ce qu'il y a dans ton panier donc c'est plus varié, divers.

Avoir intégré le P2R t'a-t-il permis d'ajuster tes actes avec tes valeurs ?

C'était quelque chose que j'avais en tête depuis de nombreuses années, puis finalement par ce biais-là, ça permet de les mettre en pratique. Vraiment, ça a permis de rendre pratique, de concrétiser ce que j'avais dans la tête en théorie que je n'appliquais pas forcément. Comme je te disais, finalement ça m'a permis, en ayant ces légumes de saison, d'affiner tout ça et de me dire « est-ce que je continue là-dedans, est-ce que ça me convient, est-ce que je peux le faire finalement ? » Pour moi au final, je pense que ça permis de confirmer ce que je pensais vouloir faire ou vouloir peut-être devenir. Ça confirmait le mode de vie que je voulais atteindre et puis du coup, oui je pense que ça a été une bonne aide pour moi parce qu'il y avait ce côté justement pratique. Je pense que si tu es livré à toi même et que tu n'as pas cette habitude-là, tu n'achèteras pas certains fruits ou légumes, tu as vite tendance à acheter des choses dont tu n'as pas besoin et je pense que dans le côté fruits et légumes c'est pareil. Tu te dis « je joue le jeu du local et de la proximité », mais tout d'un coup, il y a quand même quelques produits que tu achètes qui ne le sont pas. Du coup, pour moi avec ce panier, comme il me suffisait et que je déteste jeter la nourriture, je n'avais pas besoin d'aller faire d'autres achats et je n'avais pas la tentation d'acheter d'autres produits n'étant ni bio, ni locaux. Ça m'a également permis d'apprendre à cuisiner certaines choses et de composer avec ce que j'avais dans le panier.

Quelles sont tes trois motivations principales à être membre du P2R ?

Initialement, je pense que le bio et le local, comme un tout, c'était le point fort. Après, j'avoue qu'à l'époque, c'était le côté de la proximité aussi, je n'avais pas de voiture donc c'était top. Ensuite, ce côté participatif d'une certaine manière, où ce n'est pas juste « clés en main », c'est une coopérative, tu t'engages à quelque chose, pas uniquement à payer mais aussi à fournir du travail et à essayer de collaborer d'une manière ou d'une autre quand il y a des événements et je trouvais ça chouette.

1. Bio / local
2. Livraison dans des points proches – proximité/praticité
3. Côté participatif/coopératif



Entretien avec Jasmine

Qu'est-ce qui a fait que vous êtes entrée au Panier bio à deux roues ?

Ça fait longtemps que je voulais avoir un panier, pas forcément bio et pas forcément à deux roues, mais un panier local. De plus, mon partenaire ne le voulait pas et je suis partie habiter à l'étranger un moment. Je suis revenue à Lausanne l'année passée et j'ai eu un enfant: je me suis donc dit que c'était le bon moment, que j'allais rester là un moment, et que cela valait donc la peine d'intégrer un panier. Ça allait me permettre de gagner du temps d'avoir un panier de légumes présélectionnés, car de toute manière, je vais acheter mes légumes au marché mais cela me permet de gagner du temps en ayant juste le panier à aller chercher en plus du marché et de ne pas avoir besoin de réaliser toutes mes courses au marché.

Est-ce que cet aspect de gain de temps vous a motivé à intégrer le P2R ?

Non, c'est ce qui m'a permis de faire mon choix sur le moment. Maintenant, si je suis au P2R, c'est plus pour l'idée d'une agriculture contractuelle, donc d'assurer un revenu aux producteurs qui produisent ces légumes. Cela me permettait également d'acheter des produits locaux; je le faisais de toute façon au marché, mais ce qu'il y a en plus pour moi au P2R, c'est la garantie du revenu pour les producteurs.

Est-ce que des raisons environnementales vous ont poussé à intégrer le panier ?

Oui, je pense que c'est un peu de tout mais s'il n'avait pas été bio je l'aurais rejoint quand même. Ça n'aurait pas été grave pour moi, c'est vrai que c'est un plus si c'est bio. L'aspect local est important pour moi car ça réduit les transports, c'est des produits frais, ça soutient l'économie locale.

Est-ce que l'aspect de coopération, de participation vous a motivé à rejoindre le P2R ?

Oui, je pense que c'est intéressant de rencontrer les personnes qui produisent les aliments. Après, les autres membres de la coopérative finalement on les voit assez peu; hier il y avait l'assemblée générale et il y avait peut-être 1/6 des membres qui sont venus à l'AG. Ça n'est donc pas énorme. Il y a aussi les demi-journées de travail où là, on rencontre d'autres personnes de la coopérative. Mais bon, on n'a pas forcément beaucoup de temps pour discuter parce que la mise en panier est assez intense, cela ne donne pas tellement l'occasion de discuter avec les gens. Après la mise en panier, on peut avoir un souper mais c'est vrai que quand j'y étais, j'étais fatiguée, je voulais rentrer donc je ne suis pas restée souper. Donc oui, idéalement c'est bien cet aspect coopératif, de créer du lien social, mais je pense que le lien social est quand même assez faible parce qu'il y a peu d'éléments de rencontre. De plus, quand on va chercher les paniers j'ai croisé plusieurs fois Enea, le coordinateur du P2R, mais je n'ai pratiquement jamais croisé quelqu'un d'autre qui venait chercher son panier dans le même point de vente que moi. Du coup des liens, oui il y en a, mais cela n'est pas énorme.

Est-ce que des raisons de praticité vous ont motivé à intégrer le P2R comme le fait d'avoir la quasi totalité des fruits et légumes dans un même panier ?

Oui, c'est un aspect important. De plus, maintenant avec le panier, il y a aussi la possibilité d'avoir des abonnements complémentaires pour des œufs, pour du tofu, du fromage de chèvre, du pain et il y a toute une épicerie en ligne où on peut acheter des pâtes, de l'huile, du riz, etc., enfin toute sorte de produits. Ce qui est pratique aussi c'est d'avoir cette présélection de produits selon des critères de production locale dans des petites entreprises et puis biologique. Cela permet d'acheter un certain nombre de produits sans devoir regarder, lire toutes les petites lignes comme dans les supermarchés, où si on veut éviter certains produits c'est difficile, ça prend du temps. C'est plus simple d'avoir tout l'assortiment et de ne pas devoir regarder et vérifier à chaque fois les étiquettes des produits.

Est-ce que vous appréciez le fait de ne pas choisir ce qu'il y a dans votre panier ?

Oui, en gros et large, c'est la même chose que ce que j'achetais au marché parce que si on achète des produits de saison, y a pas tellement de choix. Sur l'hiver, ça me donne plus ou moins les mêmes légumes que j'aurais acheté au marché et puis, je complète avec d'autres choses, ça n'est pas un grand problème pour moi. De plus, je trouve assez marrant de se dire : « j'ai ceci ou cela comme légume, qu'est-ce que je peux faire comme recette ensuite ? » Au lieu de choisir ses légumes en fonction des recettes, on choisit les recettes en fonction du contenu du panier : sur la base de ce qu'on a, qu'est-ce qu'on peut faire ?

Est-ce que vous avez découvert des légumes que vous ne connaissiez pas ? Ou, avez-vous appris à cuisiner certains légumes grâce aux recettes du blog du P2R ?

Non, je n'ai pas eu tellement de légumes que je ne connaissais pas, et puis je n'ai pas tellement regardé les recettes du blog. C'est vrai qu'hier, je parlais avec quelqu'un qui est membre depuis 6 ans et il disait qu'au début, il n'avait pas l'habitude d'aller, ni au marché, ni rien. Du coup, pour lui, tous les légumes étaient un peu nouveaux et je pense que là, il y a peut-être plus ce processus d'apprentissage et de découverte. Donc peut-être que cela dépend d'où l'on vient, de quel type de consommation on avait avant. Si on passe de la Migros ou de la Coop à un panier, peut-être que l'écart entre les produits est beaucoup plus grand car à la Coop et à la Migros ils vendent toute l'année les mêmes légumes. Alors que si on va déjà au marché, dans des stands qui vendent leur propre production, on n'a pas des poivrons, des tomates et des courgettes toutes l'année donc on est déjà sur des légumes « peu communs » qu'il faut apprendre à cuisiner. Je pense que cela dépend de quelles étaient les habitudes avant le panier.

Donc pour vous le panier est vraiment venu dans la continuité de votre consommation ?

Oui.

Est-ce que vous y voyez des avantages, par exemple au niveau du rapport qualité-prix ?

Oui. Je dirais même que si on veut vraiment les mêmes propriétés, c'est-à-dire bio et local, non seulement ça nous coûterait éventuellement plus cher à la Coop et à la Migros, mais encore, il faudrait trouver des choses que l'on peut manger. Parce que moi, ça m'est arrivé d'aller à la

Coop ou à la Migros et de repartir sans rien car trouver des légumes bio et suisse cela n'est pas facile. Il y a beaucoup de bio maintenant, mais la plupart sont importés et tout est sur-emballé. Donc déjà il y en a peu, il n'y a pas beaucoup de choix qui remplit les deux critères et le peu qu'il y a est très emballé et vendu plus cher qu'au marché ou dans un panier.

Est-ce qu'intégrer le P2R vous a permis d'être plus en accord avec vos valeurs ?

Non, ça n'a pas tellement changé. Après, ce qui peut changer par exemple, c'est que si on rencontre les producteurs à l'assemblée générale, si on va faire les demi-journées – on peut faire soit la mise en panier, soit du travail au champ – donc si on va au champ, on peut rencontrer des producteurs et si on discute avec eux, on peut comprendre des nouvelles problématiques auxquelles ils font face et donc adapter d'autres comportements en fonction de cela. Mais si on n'a pas ces occasions là, le simple fait d'avoir le panier, ça va pas changer les habitudes, autres qu'alimentaires, des gens, dans le sens où on ne va pas avoir une nouvelle conscience d'un problème politique, on ne va pas avoir une nouvelle vision d'un enjeu, on ne va pas non plus avoir une sorte de motivation qui vient du groupe – comme « tous les autres coopérateurs font ça alors moi aussi je vais le faire » – puisqu'on les voit pas. Je ne vois pas vraiment quel serait le mécanisme qui renforcerait cela. Je pense que le panier en temps que tel permet un peu de mettre en adéquation les actes de consommation avec les valeurs mais il ne crée pas d'autres agissements en plus. Je ne vais pas commencer à faire du vélo parce que mon panier est livré à vélo par exemple.

Donc pour vous, le panier ne conscientise pas les consommateurs à la protection de l'environnement en général ?

Je pense qu'une partie de la démarche est faite avant de choisir le panier. Mais encore une fois, cela dépend peut-être d'où l'on vient. Admettons quelqu'un qui n'a aucune conscience écologique, qui n'a aucune idée de comment sont produits les légumes, qui les produit et qu'est-ce que la personne gagne pour cela. Cette personne commence à faire partie d'un panier bio parce que tous ses amis en font partie. Elle arrive pour des raisons autres, qui ne sont pas écologiques, qui ne sont pas politico-économiques mais pour des raisons de « mode » par exemple. Du coup, cette personne-là va peut-être, en étant exposée aux informations que transmet parfois le panier, prendre conscience de problèmes dont elle n'avait pas conscience. À ce moment là, il y a peut-être une politisation disons. Mais si la personne vient parce qu'elle se dit qu'elle veut soutenir des produits bio, locaux et produits dans des petites exploitations maraîchères, c'est plus le résultat de sa politisation que le début d'une politisation. Du coup dans ce cas-là, sauf s'il y a d'autres mécanismes de renforcement – soit des discussions avec d'autres membres, soit des interactions avec les producteurs – je ne pense pas que ça peut vraiment amener à plus d'engagement.

Est-ce que la participation à un panier contractuel comme le P2R est une sorte d'engagement politique pour vous ?

Je suis membre du comité, alors ça change un peu par rapport aux membres de base. C'est-à-dire qu'on se réunit une fois par mois, donc, il y a beaucoup plus d'éléments qui sont proches d'un engagement politique.



Donc, à la base, ça n'était pas une de vos motivations principales, mais ça l'est devenu puisque vous êtes maintenant membre du comité ?

Oui. À la séance de présentation du panier, le coordinateur nous avait parlé des différents événements qu'il y avait. Il y a des événements plus sociaux comme par exemple faire une grande marmite de sauce tomate tous ensemble, ou bien des ateliers pour apprendre à faire du pain et il y a l'assemblée générale et le comité qui se rencontre. Il nous avait dit, que si nous le voulions, nous pouvions, une fois, venir voir comment ça fonctionne au sein du comité. Du coup, je m'étais dit pourquoi ne pas aller voir comment ça marche car, l'idée d'une coopérative, je la trouvais intéressante aussi pour cela; ça n'est pas juste un panier qu'on achète, ce n'est pas qu'une relation marchande.

Pour conclure, qu'elles seraient en résumé vos trois motivations principales à avoir intégré le P2R ?

1. Consommer local et de saison
2. Soutenir ce type d'agriculture
3. Pour la facilité d'avoir déjà tout dans un panier et pas devoir chercher les différents éléments ailleurs.

Entretien avec Margaux

Quelle place accordes-tu à l'alimentation dans ton quotidien ?

L'alimentation a pour moi une place très importante, c'est mon deuxième poste de dépense après le logement. Pour moi, c'est très important pour se sentir bien ou même pour être heureux parce que quand on mange de bonnes choses, on est plus heureux. Et puis pour mes convictions, pour ma santé, pour tout, l'alimentation est très importante.

Qu'est-ce qui a fait que tu as rejoint le Panier bio à deux roues ?

L'idée, c'était vraiment d'avoir accès à de la nourriture de très bonne qualité de manière alternative; donc de se départir du réseau de l'industrie avec ses grossistes, etc. C'était aussi pour la convivialité, la partie coopérative que nous l'avons rejoint. Il y avait également l'aspect d'être « à côté » de ce que fait l'industrie et de soutenir les producteurs. J'adhérais vraiment à tous les fondements du panier bio: la proximité, la nourriture de qualité, le soutien aux producteurs. Quant à mon parcours de vie, j'ai fait la demande au P2R quand je me suis installée à Lausanne avec mon copain. C'était un bon moment pour faire des pas en faveur de l'environnement, pour un mode de vie plus sain. C'était une occasion dans notre parcours de vie pour se mettre à faire cela.

Est-ce que les aspects bio, local et de proximité t'ont motivé intégrer le P2R ?

C'est clair ! En fait, vu que la production vient vraiment du canton de Vaud, c'était une super garantie quant à la provenance des produits. Après la production est distribuée à vélo dans la ville, donc c'était à la fois près de chez moi, mais sans que ça ait d'impacts environnementaux, et ça, je trouvais que c'était super. Et puis évidemment, c'était bio. Nous n'aurions pas adhéré

à un panier qui n'était pas bio de toute manière. Je voulais et je veux toujours être sûre d'avoir des aliments avec le moins de pesticides possible et qui soient le plus respectueux de la terre. L'aspect du bio était donc vraiment une condition. C'est une distribution relativement propre, il n'y pas ou peu de pesticides et il n'y a pas d'emballages. Parce que le problème du bio à la Coop, par exemple, c'est qu'il est complètement emballé et nous trouvions ça bien d'avoir tous nos aliments en bazar dans un panier plutôt que de passer des heures à déballer les légumes.

Est-ce que cela va un peu de pair pour toi avec la qualité des produits, par exemple la fraîcheur ou la qualité nutritionnelle ?

Quand j'ai adhéré à ce projet, je ne savais pas trop si ça allait être des produits de qualité. Je présageais que oui parce que le P2R existe depuis assez longtemps déjà et puis il y a 300 membres-coopérateurs. Donc je ne pensais pas qu'il puisse y avoir 300 crétiens qui mangeaient de mauvais légumes. Mais, du coup, nous nous sommes dit que ça serait sûrement très bien, c'est pour cela d'ailleurs que nous avons tout de suite prit le plus grand panier, le panier famille. Maintenant, cela fera deux ans au mois de septembre que nous sommes au P2R et puis nous avons toujours gardé ce grand panier famille car nous en avons besoin au final. Du coup, la qualité est super, nous sommes très contents.

La taille du panier et son contenu était-il bien adapté pour vous ?

Oui, ce qui est super avec ça, c'est que ça nous a permis de découvrir des légumes différents. Parce que mine de rien, à la Coop, tu n'as pas tant de légumes que ça; ils ne prennent pas trop de risques à prendre des légumes bizarres alors qu'au P2R oui. Ils font le pari de nous faire découvrir pleins de choses et ça c'est super bien. Je suis une pure citadine, j'ai découvert des légumes que je n'avais jamais vus. Nous avons donc revisité pleins de trucs, nous avons cuisiné à notre manière, nous avons redécouvert des légumes, c'était super intéressant. Cet aspect-là était depuis le départ quelque chose qui nous a motivé; nous nous étions dit que nous allions découvrir de nouvelles choses.

Toute cette variété proposée de produit vous a-t-elle donc influencé à rejoindre le P2R ?

Oui, parce qu'au final, à la Coop, ils standardisent énormément pour être sûres de vendre, pour que cela corresponde bien à l'image que les gens ont du légume. Alors qu'au P2R, ils tentent de mettre un légume particulier dans les paniers et ils regardent s'il plaît aux coopérateurs. De plus, il y a le blog de recettes qui permet de savoir quoi cuisiner avec le contenu du panier.

Il n'y a pas cet aspect d'esthétique des produits dans les paniers du P2R ?

Non. Alors en l'occurrence, les légumes sont toujours très beaux. Ce qui est important de savoir, que je ne savais pas au début, et qui du coup n'a pas joué un rôle dans mon adhésion au panier, c'est que les producteurs ne sont pas dédiés au P2R. Dans certaines coopératives, c'est un seul et unique producteur qui fournit sa production au panier. Du coup, il se permet parfois de donner ses légumes moins « beaux » pour le panier. Pour le P2R, ça n'est pas le cas: si vraiment une grande quantité de légumes disgracieux sont produits, les producteurs font des prix réduits pour le P2R. Hector Silva, par exemple, fournit le Tobinambour, la Brouette et est le producteur principal du P2R. Mais, justement au sujet de la Brouette, maintenant, je suis



responsable de l'épicerie, mais je continue à être au P2R. C'est pour te dire à quel point je soutiens cette démarche et comme je suis contente d'être au P2R.

Y a-t-il aussi des aspects socio-politiques comme le soutien à l'agriculture paysanne locale qui t'ont poussé à intégrer le P2R ?

Cet aspect-là m'a en effet clairement motivé. Comme je te l'ai dit, dans ce qui est politique, il y avait le fait de dire non à l'industrie et puis ensuite de soutenir l'agriculture de proximité parce qu'au final, si le consommateur ne le fait pas, rien ne changera. C'est nous, les consommateurs, qui avons le pouvoir de faire changer les choses. Il ne faut pas simplement dire qu'il est nécessaire de soutenir les producteurs locaux, mais il faut adhérer au P2R, faire ses courses à la Brouette et puis là, les choses vont changer.

Est-ce que le fait d'intégrer le P2R t'a donc permis d'ajuster tes actes avec tes valeurs ?

Oui, c'est sûr. C'était, comme je te l'ai dit, le moment où je m'installais avec mon copain; c'était l'occasion de mettre en place de nouvelles choses pour l'environnement, pour ajuster mes actions avec mes valeurs. C'était un moment en particulier qui était favorable à cela.

Est-ce que des aspects plus pratiques, comme le fait de tout avoir directement dans un panier, t'ont motivé à rejoindre le P2R ?

Par rapport aux aspects pratiques, déjà nous nous sommes dit que ça faisait tout ça de moins à prendre pendant les courses; nous nous sommes donc dit que c'était super, que nous avions un panier déjà tout fait et pas loin de chez nous. Et puis, l'idée était aussi de déléguer notre choix, de déléguer le choix des variétés de légumes et de nous dire que nous n'avions plus à regarder et à faire attention. Parce que, mine de rien, au marché, il faut avoir les yeux grands ouverts car tout n'est pas bio et local; le marché ça n'est pas tout rose. Du coup, là, nous savions que c'était entièrement bio et local. L'idée que le coopérateur n'ait pas à se poser de question, qu'il puisse faire ses courses les yeux fermés nous a particulièrement plu. Nous nous sommes dit que nous aurions un panier qui soit sûr: bio et local. Donc c'est clair que c'était pratique.

Est-ce que des aspects de qualité-prix t'ont motivé ?

Au début, nous pensions que le panier était plus cher que d'acheter des légumes provenant de l'agriculture biologique autre part, mais nous étions tout de même vraiment motivés à soutenir ce type d'initiative. C'est seulement après avoir intégré le P2R que nous nous sommes rendu compte que c'était en fait moins cher. Mais, au départ, nous étions prêts – le fait d'être à deux aidant – à soutenir ce type d'agriculture même en payant plus cher. Mais oui, nous pensions que c'était plus cher et c'est maintenant que nous savons qu'au final, la plupart du temps, nous y gagnons avec notre panier bio. Le coordinateur fait de tel volume d'achat qu'il a des super prix et le prix des paniers est adapté, c'est super.

Est-ce que les aspects de coopération, de participation au sein du panier t'ont motivé à l'intégrer ?

Oui ! Quand nous sommes arrivés, c'était deux demi-journées à donner par année. Nous étions très contents, nous nous disions que nous allions aller travailler aux champs et rencontrer les

agriculteurs. Aujourd'hui, ça n'est plus qu'une demi-journée de travail à fournir mais en réalité nous en donnons plus. Déjà, nous allons à deux à toutes nos demi-journées respectives et nous adorons le concept. De plus, nous sommes vraiment contents de rencontrer les autres coopérateurs à la mise en panier, c'est un moment de convivialité, c'est super cool.

Est-ce que tu pourrais dire qu'il y a des choses que tu as découvertes au fur et à mesure de ta participation au P2R ?

C'est vrai qu'au final, j'aurais dû prendre tout de suite un panier quand je suis arrivée sur Lausanne mais ne sachant pas que c'était moins cher et de meilleure qualité etc., je n'osais pas, quand j'étais étudiante, faire le pas toute seule. En effet, j'ai découvert que c'était moins cher et j'ai découvert que les producteurs étaient beaucoup plus payés que ce que leur donne les grandes surfaces. Mais sinon je n'ai pas découvert beaucoup d'autres choses organisationnelles, j'étais assez motivée dès le départ.

As-tu pu observer une évolution dans tes motivations qui font que tu restes aux P2R ?

Nous avons fait deux assemblées générales depuis que nous sommes au P2R et cela nous a permis de découvrir l'honnêteté des coopérateurs et des producteurs. Au départ, nous ne le savions pas mais nous y croyions. Mais, après ces assemblées et après les avoir rencontrés, nous voyons que c'est très honnête comme démarche, que personne essaie de nous avoir, que ça soit du côté des producteurs ou du côté des coordinateurs, et ça, ça nous encourage clairement à rester ! Même si maintenant je travaille à la Brouette, je reste au P2R parce que je suis très fière d'y appartenir, de soutenir cette initiative.

Pour résumer, quelles ont été tes trois motivations principales à intégrer le P2R ?

1. Consommer de manière alternative à l'industrie
2. Consommer des légumes et des fruits de très bonne qualité
3. Soutenir l'agriculture de proximité.



Questionnaire No :

L'alimentation et vous

Bonjour, ce questionnaire a pour but de récolter des données liées aux pratiques d'alimentation des membres coopérateurs du Panier bio à deux roues (P2R). Les résultats obtenus nous permettront d'analyser les pratiques alimentaires ainsi que les motivations des membres à adopter le modèle d'agriculture contractuelle de proximité.

Le questionnaire est anonyme et prend environ 5 minutes à remplir. Merci d'avance !

1. Conditions socio-économiques :

1.1 Tranches d'âge : 1 15-24 ans 2 25-64 ans 3 65 ans et plus

1.2 Composition du ménage :

	Actuellement
Seul	<input type="checkbox"/>
Couple sans enfant(s)	<input type="checkbox"/>
Couple avec enfant(s)	<input type="checkbox"/>
Célibataire/veuf avec enfant(s)	<input type="checkbox"/>
Colocation	<input type="checkbox"/>

1.3 Revenu personnel net :

	Actuellement
Jusqu'à 26'000 francs par an	<input type="checkbox"/>
De 26'001 à 52'000 francs par an	<input type="checkbox"/>
De 52'001 à 78'000 francs par an	<input type="checkbox"/>
De 78'001 à 104'000 francs par an	<input type="checkbox"/>
De 104'001 ou plus francs par an	<input type="checkbox"/>

2. Modes d'alimentation :

2.1 Quelle importance accordez-vous à votre alimentation ?

1 Très important 2 Important 3 Moyennement important 4 Peu important 5 Sans importance



2.2 Êtes-vous satisfait de votre alimentation actuelle ?

- 1 Oui 2 Plutôt oui 3 Neutre 3 Plutôt non 4 Non

2.3 Les paniers contractuels sont-ils important dans votre alimentation ?

- 1 Très important 2 Important 3 Moyennement important 4 Peu important 5 Sans importance

2.4 Selon votre réponse à la question 2.3, pourquoi les paniers contractuels sont-ils important dans votre alimentation ?

[Plusieurs réponses possibles]

- 1 Pour la localité des produits 2 Pour des produits de saison
 3 Pour la proximité 4 Pour des produits bio
 5 Pour soutenir la paysannerie suisse 6 Pour la protection environnementale
 7 autre, précisez :

2.5 Quelle est votre fréquence de consommation ?

	Tous les jours	Au moins 3 fois par semaine	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 2 fois par mois	Au moins 1 fois par mois
2.5.1 Local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5.2 Saisonnier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5.3 Végétarien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5.4 Bio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5.5 Plats cuisinés maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5.6 Plats pré-préparés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5.7 Fast-food	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5.8 Restaurant/caféteria	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Choix dans l'alimentation :

3.1 Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de santé et de qualité nutritionnelle des produits ?

- 1 Oui 2 Plutôt oui 3 Neutre 3 Plutôt non 4 Non



3.2 Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de proximité ?

- 1 Oui 2 Plutôt oui 3 Neutre 3 Plutôt non 4 Non

3.3 Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de soutien à la paysannerie de la région lausannoise ?

- 1 Oui 2 Plutôt oui 3 Neutre 3 Plutôt non 4 Non

3.4 Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de confiance dans le mode de production ?

- 1 Oui 2 Plutôt oui 3 Neutre 3 Plutôt non 4 Non

3.4 Choisissez-vous votre mode de consommation selon des critères de « protection environnementale » ?

- 1 Oui 2 Plutôt oui 3 Neutre 3 Plutôt non 4 Non

4. Motivations à intégrer la coopérative P2R

4.1 Quelles ont été vos trois principales motivations à intégrer la coopérative P2R ?

- 1.....
2.....
3.....

4.2 Vers quel(s) mode(s) d'alimentation vouliez-vous que votre régime évolue ?

[Plusieurs réponses possibles]

- | | |
|--|--|
| 1 <input type="checkbox"/> Local | 2 <input type="checkbox"/> Saisonnier |
| 3 <input type="checkbox"/> Végétarien | 4 <input type="checkbox"/> Bio |
| 5 <input type="checkbox"/> Plat cuisiné maison | 6 <input type="checkbox"/> autre, précisez : |

5. Modes de consommations non-alimentaires (mobilité / énergie)

5.1 Comment faites-vous la plupart de vos déplacements au quotidien ?

[Plusieurs réponses possibles]

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1 <input type="checkbox"/> Voiture | 2 <input type="checkbox"/> Vélo |
| 3 <input type="checkbox"/> Train | 4 <input type="checkbox"/> A pied |
| 5 <input type="checkbox"/> Bus/tram | 6 <input type="checkbox"/> autre, précisez : |

5.2 Selon votre réponse au point 5.1, veuillez citer 3 raisons pour lesquelles vous vous déplacez ainsi.

- 1.....
2.....
3.....



5.3 Faites-vous attention à votre consommation énergétique au quotidien ?

- 1 Oui 2 Plutôt oui 3 Neutre 3 Plutôt non 4 Non

5.4 Economisez-vous l'énergie à travers des petits gestes du quotidien comme :

[Plusieurs réponses possibles]

- | | | | |
|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|---------------------------|
| 1 <input type="checkbox"/> | Eteindre les lumières | 2 <input type="checkbox"/> | Eteindre l'eau du robinet |
| 3 <input type="checkbox"/> | Prendre des douches rapides | 4 <input type="checkbox"/> | Baisser le chauffage |
| 5 <input type="checkbox"/> | Fermer les fenêtres | 6 <input type="checkbox"/> | autre, précisez : |

5.5 Est-ce que vos habitudes de consommation générales (par exemple la mobilité et l'habillement) ont été influencées par l'expérience de l'achat de denrées alimentaires via le modèle des paniers contractuels ?

- 1 Oui 2 Plutôt oui 3 Neutre 3 Plutôt non 4 Non

5.6 En cas de réponse positive, comment vos habitudes ont-elles changé ?

.....

5.7 Quel est à votre avis l'impact du modèle de l'agriculture contractuelle sur les conditions de travail des exploitants agricoles qui ont choisi de l'adopter ?

- 1 Très important 2 Important 3 Moyennement important 4 Peu important 5 Sans importance

Merci grandement pour votre participation à ce questionnaire !

